

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté de génie de la construction Département Architecture



MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Architecture et environnement
Atelier : Architecture et ambiance urbaine

Boumerdes le nouveau centre urbain cohérent
Hôtel touristique à Boumerdes



Présenté par :

Melle OTMANI Meryem

Melle TALEB Rafika

Encadré par :

M. RASSOUL

Session juin 2018

Remerciements

C'est avant tout grâce à DIEU, le plus puissant, que nous avons pu accomplir ce travail.

Ces premiers remerciements sont en premier lieu ; dirigés à notre encadreur Mr RASSOUL, pour sa grande disponibilité, sa rigueur, son support, et ses encouragements bienveillants, tout au long de cette année, veuillez trouver ici tout les sentiments de gratitude.

Nos remerciements vont également, au membre de jury qu'ils aient accepté d'examiner notre travail ; qu'ils trouvent ici notre reconnaissance.

A tous nos camarades de l'atelier « Architecture et influence urbain » ; merci pour tout les bons moments partagés ensemble.

Dédicace

C'est avec une profonde reconnaissance, et mes sincères sentiments, que je dédie ce travail, à la pupille de mes yeux, ma raison de vivre, ma très chère MAMA, la personne qui n'a jamais cessé de me soutenir, qui a été toujours à mes côtés, et c'est elle qui a fait de moi ce que je suis devenue aujourd'hui.

A mes chers frères et sœurs ; Mehdi, Nabil, Fadi, Nawel et Raytha.

A mes oncles maternels ; Kamel et sa femme Lamia, Djamel, et Hakim.

A Khalti et son mari tonton Nasser, qui m'ont supporté pour si longtemps.

A mes oncles paternels, Boualem et Nasser.

A mes cousins ; Nordine, Rosa et mes petits chouchous, Moumouh et Khadidja.

A mes amis : Saïda, Amira, Lynda, Lysa, Sarah, Yasmine, Asma, Lilia et Hamid.

Lamiss

Dédicace

Je dédie ce modeste travail en témoignage de ma gratitude :

*A celui et celle qui m'ont transmis la vie, qui m'ont donné l'amour, le bonheur et le courage, et qui ont toujours rêvé de voir leur fille arriver à ce chapitre de vie, à vous chers **MÈRE** et **PÈRE** que dieu vous gardera longtemps à mes côtés, je ne vous remercierais jamais assez ...*

*A toute ma famille **TALEB**, en particulier mes frères, **RAFIK**,
ISLAM*

***TAREK**, **MOHAMED**, ma cousine **FATIHA** et ma belle-sœur
DJAMILA.*

*A mes chers amis **HAMID**, **ASSMA**, **HANNAN**, **MERYEM**,
SAMIRA, **REBIHA**, **NAWAL**, **LAMIA**, **BELAID**, **IMANE**,
HAFIDHA, **HASSIBA**, **FATMA** ET **DJAMILA** pour nos agréables
moments partagés et leurs soutiens*

*Une spéciale dédicace pour ma binôme **LAMISS** ainsi toute sa famille*

*A tous ceux qui se reconnaîtront en ce mot « **AMI** »*

RAFIKA

Résumé

*Le présent travail de recherche que nous proposons, s'inscrit dans l'option « Architecture et **ambiance urbaine** », sous l'intitulé « **Boumerdes le nouveau centre urbain** »*

*Notre démarche se traduit par des **opérations urbaines** basées sur la **requalification urbaine** des villes **espaces urbains**, tout en répondant aux enjeux spécifiques, définis lors de l'établissement du diagnostic urbain, pour faire de **Boumerdes un tout cohérent**.*

*De ce fait nous avons proposé « un hôtel touristique et urbain », afin d'apporter une nouvelle **ambiance urbaine** au quartier.*

Les mots clefs :

Ambiance urbaine, centre urbain, opérations urbaines, requalification urbaine, espaces urbains, Boumerdes un tout cohérent.

Table des matières

REMERCIEMENT
DEDICACES
SOMMAIRE
LISTE DES FIGURES
RESUME

CHAPITRE INTRODUCTIF

I. L'introduction :	1
II. La problématique :	2
III. L'hypothèse :	2
IV. Les objectifs :	2
V. Méthodologie du travail:.....	2
VI. Structuration de mémoire :	3

CHAPITRE I : IDENTIFICATION URBAINE

I. Présentation de la ville de Boumerdes:.....	4
II. Situation d'aire d'étude :	4
III. Délimitation de l'aire d'étude :	4
IV. Accessibilité :.....	8
IV.1 Conclusion partielle :	10
V. L'Historique:	10
V.1 Conclusion partielle:	12
VI. Conclusion :.....	13

CHAPITRE II : PHASE DIAHNOSTIQUE

I. Phase diagnostique des éléments urbains :	14
I.1 La 1ère entité: (rocher noir) :.....	14
I.1.1 La 2ème sous-entité : habitat :	15
I.1.2 Conclusion partielle :	16
I.2 La 2ème entité: le centre :	16
I.2.1 1ère activité administrative:	17
I.2.2 2ème activité universitaire:	18
I.2.3 Conclusion partielle:	18
I.3 La 3ème entité :	18
I.3.1 Deux lotissements de maisons individuelles :	19

I.3.2	Lotissement SAHEL « deriche » :	20
I.3.3	Habitat collectif:	20
I.3.4	Cité IBN KHALDOUNE :	21
I.3.5	Cité d’habitat collectif:	21
I.3.6	Conclusion partielle :	22
II.	Etat du bâti :	22
III.	Conclusion :	24
IV.	Infrastructure de déplacement:	24
IV.1	Boulevard du 1 ^{er} Novembre :	25
IV.2	Le Boulevard de l’indépendance:	26
IV.3	Le boulevard d’oued tatreg :	26
IV.4	Le boulevard du front de mer :	27
IV.5	Le boulevard d’ALN :	27
IV.6	Boulevard du centre-ville :	28
IV.7	Boulevard administratif :	28
IV.8	La voie de l’INH :	29
IV.9	Avenue du front de mer:	29
IV.10	Boulevard de liberté :	30
IV.11	La route nationale 24 :	30
V.	Les espaces publics :	31
V.1	Jardin 5 juillet :	31
V.2	Jardin 21 mai 2003 : Albatros	32
V.3	Parc Le Dauphin:	32
VI.	Typologie de bâti :	33
VI.1	Le palais de justice :	33
VI.2	Maisons DERICHE :	33
VI.3	Habitat collectif :	34
VII.	Trame des équipements :	34
VIII.	Synthèse :	35
IX.	Carte des enjeux :	35
X.	Carte des objectifs :	37
CHAPITRE III : INTREVENTION URBAINE		
I.	Introduction :	38
II.	Action infrastructure de déplacement:	39
II.1	Objectifs :	39

II.2	Les actions menées :	39
II.2.1	Le boulevard du front de mer:	40
II.2.2	Le boulevard du oued Tatreg:	40
II.2.3	Le boulevard du 1er novembre:	41
II.2.4	Le boulevard de l'indépendance:	41
II.2.5	Le boulevard de l'ALN:	42
II.2.6	Le boulevard de liberté:	42
II.2.7	Le boulevard du centre-ville:	43
II.2.8	La voie de l'INH:	43
III.	Action seuils:	44
III.1	Objectifs :	44
III.2	Actions menées :	44
III.2.1	Entrée Nord-Est:	44
III.2.2	Entrée Nord-Ouest :	44
III.2.3	Entrée Est:	45
IV.	Entrée gare ferroviaire:	46
V.	Espace publico-urbains:	46
V.1	Objectifs :	46
V.2	Les actions menées :	46
V.2.1	Le belvédère du front de mer:	46
V.2.2	Parc le dauphin:	47
V.2.3	Place maison de la culture:	47
V.2.4	Place l'INH:	48
V.2.5	Place l'IAP:	48
V.2.6	Jardin 21 mai:	49
V.2.7	Parc les 451 logements :	49
V.2.8	Jardin 05 juillet:	49
V.2.9	Place gare ferroviaire:	51
V.2.10	Jardin d'assiette :	51
VI.	Action front de mer:	52
VI.1	Objectifs :	52
VI.2	Actions menées :	52
VII.	Action projet structurant:	52
VII.1	Objectifs :	52
VII.2	Les actions menées :	53
VIII.	Conclusion :	53

CHAPITRE IV : PROJET ARCHITECTURAL

I.	Introduction :	54
II.	Choix de l'assiette d'intervention :	54
III.	L'analyse de l'assiette d'intervention :	54
III.1	Situation :	54
III.2	Délimitation, surface et accessibilité :	55
III.3	La morphologie :	55
III.3.1	Forme et surface :	55
III.3.2	Relief et topographie :	55
IV.	Le choix de la thématique :	56
V.	Définition du complexe touristique :	56
VI.	Les composants du complexe touristique :	56
VII.	Les fonctions de base d'un complexe touristique :	56
VIII.	L'hébergement dans un complexe :	57
VIII.1	Bungalows :	57
VIII.2	Les hôtels :	57
VIII.3	Auberge :	57
IX.	La restauration dans un complexe touristique :	57
IX.1	Le commerce :	57
IX.2	Le loisir :	58
IX.3	Le service :	58
X.	La Thalassothérapie :	58
XI.	Les concepts générateurs des complexes touristiques:	59
XI.1	Concepts liés aux contextes :	59
XI.2	Concepts liés au site :	60
XII.	La classification des Complexes Touristiques :	61
XII.1	Synthèse :	61
XIII.	Le premier exemple : COMPLEXE TOURISTIQUE DES ANDALOUSES: « exemple nationale » :	61
XIII.1	Situation :	62
XIII.2	L'accessibilité et La circulation :	62
XIII.3	Le principe d'implantation:	64
XIII.4	La hiérarchisation des espaces :	64
XIII.5	L'architecture et les façades :	65
XIV.	Le deuxième exemple : HOTEL le Burdj Al Arabe :	67

XIV.1	Situation :	67
XIV.2	Accessibilité :	67
XIV.3	L'inspiration de la forme:	68
XIV.4	Architecture intérieure:	68
XIV.5	Matériaux de construction :	69
XIV.6	Programme de l'hôtel :	70
XIV.7	Programme quantitatif et estimatif :	71
XV.	Notre projet architectural :	73
XVI.	L'objectif du projet :	73
XVII.	La genèse du projet :	73
XVII.1	Principe d'urbanité :	73
XVII.1.1	Le recul urbain :	73
XVII.1.2	L'alignement :	74
XVII.2	L'occupation totale de la parcelle :	74
XVII.3	Fragmentation :	74
XVII.4	Le seuil :	75
XVII.5	Le passage :	75
XVII.6	La barre :	75
XVIII.	La description du projet :	76
XIX.	L'accessibilité :	76
XX.	Forme et fonctionnement :	76
XX.1	Le RDC :	76
XX.2	Le 1 ^{er} étage :	77
XX.3	Les autres niveaux :	77
XXI.	Les traitements de façade :	77
XXII.	Programme quantitatif :	77
	Conclusion générale	79
	 Bibliographie	 78
	ANNEXE I : Dossier graphique du projet	79
	ANNEXE II : Rendus du projet	84

Liste des figures :

Figure 1 : carte de Boumerdes	1
Figure 2:vue aérienne de Boumerdes	1
Figure 3 : carte du quartier.	1
Figure 4 : carte du périmètre d'étude	2
Figure 5 : la délimitation de notre périmètre au nord.....	2
Figure 6 : vue depuis la mer sur le boulevard du front de mer.....	3
Figure 7 : vue depuis l'avenue du front de mer.....	3
Figure 8 : la délimitation Est	3
Figure 9 : l'entrée Est de la ville	3
Figure 10 : vue depuis la RN24.....	3
Figure 11 : la délimitation Ouest.....	4
Figure12 : vue depuis la rue du stade	4
Figure 13 : vue sur le Boulevard de Oued tatreg.....	4
Figure14 : la délimitation de notre périmètre au Sud	4
Figure15 : les différents points d'accès à notre périmètre	5
Figure16 : la gare ferroviaire.....	5
Figure17 : la RN24 du côté Sud	5
Figure18 : la RN24 du côté Est	6
Figure19 : le Boulevard de ALN.....	6
Figure20 : avenue du front de mer	6
Figure21 : vue sur le Rocher noir.....	6
Figure22 : la gare routière	6
Figure23 : carte d'évolution de la ville de Boumerdes « période coloniale »	7
Figure24 : le rocher noir	7
Figure25 : carte d'évolution de la ville de Boumerdes « postcoloniale ».	8
Figure26: carte d'évolution de la ville de Boumerdes « postcoloniale »	8
Figure27 : carte d'évolution de la ville de Boumerdes « postcoloniale »	8
Figure28 : cité les 1200 logements.....	8
Figure29 : carte d'évolution de la ville de Boumerdes « cité dortoir »	9
Figure30 : cité les 800 logements.....	9
Figure31 : carte état des lieux de la ville de Boumerdes	9
Figure32 : carte état des lieux des entités	10
Figure 33 : la 1ère entité.....	11
Figure 34 : la 1ère sous-entité	11
Figure 35 : le château d'eau	11
Figure 36 : une vue sur le rocher noir.....	11
Figure 37 : la 2ème sous-entité.....	12
Figure 38 : l'habitat individuel.....	12
Figure 39 : les maisons individuelles	12
Figure 40 : Boulevard de l'indépendance.....	12
Figure 41 : l'habitat collectif	13
Figure 42 : l'intérieur de la cité d'habitat.....	13
Figure 43 : cité d'habitat collectif	13

Figure 44 : la 2ème entité	13
Figure 45 : carte spécifique des activités au niveau de la 2ème entité	14
Figure 46 : la 1ère activité, source : PDAU de Boumerdes 2008	14
Figure 47 : palais de justice	14
Figure 48 : siège de la wilaya	14
Figure 49 : la 2ème activité	15
Figure 50 : boulevard du 1er novembre	15
Figure 51 : l'IAP.....	15
Figure 52 : la 3ème entité	16
Figure 53: lotissement ACTO	16
Figure 54 : lotissement ELDER	16
Figure 55 : lotissement SAHEL	17
Figure 56 : une vue aérienne sur le lotissement SAHEL.....	17
Figure 57: une ligne d'habitat collectif	18
Figure 58: 196 logements E.P.L.F.....	18
Figure 59 : l'intérieur de la cité Ibn Khaldoune	18
Figure 60 : la cité Ibn Khaldoune.....	18
Figure 61 : 72 logements E.P.L.F.....	18
Figure 62 : stade olympique	19
Figure 63 : stade communal	19
Figure 64 : la carte de l'état de bâti	20
Figure 65 : la carte d'infrastructure de déplacement	21
Figure 66 : Boulevard du 1er Novembre.....	22
Figure 67 : photo du Boulevard.....	23
Figure 68 : coupe schématique du Boulevard	23
Figure 69 : boulevard de l'indépendance	23
Figure 70 : photo du boulevard	23
Figure 71 : coupe schématique du boulevard	23
Figure 72 : boulevard d'oued tatreg	24
Figure 73 : photo du boulevard	24
Figure 74 : coupe schématique du boulevard.....	24
Figure 76 : boulevard du front de mer.....	24
Figure 77 : coupe schématique.....	24
Figure 78 : boulevard de ALN.....	24
Figure 79 : photo du Boulevard.....	25
Figure 80 : coupe schématique.....	25
Figure 81 : Boulevard du centre-ville.....	25
Figure 82 : coupe schématique.....	25
Figure 83 : le boulevard administratif	26
Figure 84 : coupe schématique du boulevard	26
Figure 85 : la voie de l'INH	26

Figure 86 : photo de la voie.....	26
Figure 87 : coupe schématique.....	26
Figure 88 : avenue du front de mer	27
Figure 89 : photo de l'avenue	27
Figure 90 : coupe schématique.....	27
Figure 91 : boulevard de liberté.....	27
Figure 92 : coupe schématique du Boulevard	27
Figure 93 : la RN24	28
Figure 94 : photo de la RN24	28
Figure 95 : coupe schématique de la route	28
Figure 96 : jardin 5 juillet.....	28
Figure 97 : photo à l'intérieur du jardin	28
Figure 98 : photo du jardin.....	28
Figure 99 : jardin Albatros	29
Figure 100 : l'intérieur du jardin.....	29
Figure 101 : photo du jardin.....	29
Figure 102 : parc le dauphin.....	29
Figure 103 : l'intérieur du Parc	29
Figure 104 : le palais de justice	30
Figure 105 : palais de justice	30
Figure 106 : les maisons deriche	30
Figure 107 : la cité d'habitat collectif	31
Figure 108 : la trame des équipements.....	31
Figure 109 : carte des enjeux	33
Figure 110 : carte des objectifs.....	34
Figure 111 : carte des actions	38
Figure 112 : carte des infrastructures de déplacement	39
Figure 113 : le boulevard du front de mer	40
Figure 114 : vue sur la façade maritime	40
Figure 115, 116 : vues sur le Boulevard du front de mer	40
Figure 117: boulevard du oued tatreg	40
Figure 118 : le boulevard du 1er Novembre	41
Figure 119, 200: vue sur le boulevard du 1er novembre	41
Figure 201 : le boulevard de l'indépendance	41
Figure 202 : vue sur le boulevard de l'indépendance	41
Figure 203: le boulevard de L'ALN	42
Figure 204 : vue sur le boulevard de l'ALN	42
Figure 205 : le boulevard de l'indépendance	43
Figure 206: le boulevard du centre-ville	43
Figure 207,208 : vues sur le boulevard du centre-ville	43
Figure 209 : la voie de l'INH	44
Figure 210,211 : vues sur a voie de l'INH	44
Figure 212: l'entrée Nord-Est	44
Figure 213 : vue sur l'entrée Nord-Est	44
Figure 214: l'entrée Nord-Ouest	45

Figure 215 : vue sur l'entrée Nord-Ouest	45
Figure 2016 : l'entrée Est	45
Figure 217,218 : vues sur l'entrée Est	45
Figure 219 : entrée gare ferroviaire	46
Figure 220: vue sur l'entrée gare ferroviaire	46
Figure 220: le belvédère du front de mer	46
Figure 221,222: vues sur le boulevard	46
Figure 223: parc le dauphin	47
Figure 224,225: vues sur le parc dauphin	47
Figure 226 : place de la maison de la culture	47
Figure 227: vue sur la place de la maison de la culture	47
Figure 228: place l'INH	48
Figure 229: vue sur la place l'INH	48
Figure 230: placette l'IAP	48
Figure 231 : vue sur la place de l'IAP	48
Figure 232: jardin 21 Mai	49
Figure 233: vue sur le jardin 21 Mai	49
Figure 234: parc les 451 logements	49
Figure 235: jardin 05 juillet	49
Figure 236,237: vues sur le boulevard	50
Figure 238: place la gare ferroviaire	50
Figure 239 : vue sur la place de la gare	50
Figure 240: jardin d'assiette	50
Figure 241: jardin d'assiette	50
Figure 242: action front de mer	51
Figure 243,244: vues sur le front de mer, source : auteures.....	51
Figure 245 : action projet structurant	52
Figure 246 : vue sur le projet structurant	52
Figure 247 : vue sur le projet structurant	52
Figure 248 : situation de l'assiette d'intervention	53
Figure249 : délimitation de l'assiette d'intervention	54
Figure 250 : la morphologie de l'assiette d'intervention.....	54
Figure251 : coupes schématiques	54
Figure252 : schéma des fonctions de base d'un complexe touristique	56
Figure 253 : continuité urbaine	58
Figure 254 : l'accessibilité	58
Figure 255: l'ouverture	58
Figure 256 : l'axialité	59
Figure257 : l'intégration au site	59
Figure 258 :l'organisation organique	59
Figure259 : la mémoire du lieu	59
Figure260 : classification des complexes touristiques	60
Figure 261 : la situation du 1er exemple	61
Figure262 : photo du complexe	61
Figure 263 : l'accessibilité et la circulation dans le complexe	61

Figure 264 : la circulation piétonne	62
Figure 265 : hiérarchisation de la circulation	62
Figure 266 : principe d'implantation	63
Figure 267 : la hiérarchisation des espaces	63
Figure 268 : l'architecture et les façades	64
Figure 269 : les vues panoramiques	64
Figure 270 : la couleur du bâti	64
Figure 271 : la structure des bâtiments	64
Figure 272 : la présence de la végétation	65
Figure 273 : l'ambiance intérieure	65
Figure 274 : l'ambiance intérieure	65
Figure 275 : Le Burdj Al Arabe	66
Figure 276 : l'accessibilité à l'hôtel	66
Figure 277 : l'inspiration de la forme	67
Figure 278 : l'inspiration de la forme	67
Figure 279 : ambiance intérieure de l'hôtel	67
Figure 280 : ambiance intérieure de l'hôtel	67
Figure 281 : ambiance intérieure de l'hôtel	67
Figure 282 : exemple de suite	68
Figure 283 : dispositifs structurels	68
Figure 284 : dispositifs structurels	69
Figure 285 : dispositifs structurels	69
Figure 286 : la situation du projet structurant	72
Figure 287 : le recul urbain	73
Figure 288 : l'occupation totale de la parcelle	73
Figure 289 : l'occupation totale de la parcelle	74
Figure 290 : la fragmentation du volume	74
Figure 291 : le passage	74
Figure 292 : l'apparition de la barre	75

Chapitre introductionnel

« Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui s'est fixé un but n'en change pas' »

Léonard De Vinci

¹ <https://urbanismeamenagementfiscalite.wordpress.com/category/citations/>

I. L'introduction :

Toute intervention urbaine contemporaine ; devrait s'inscrire dans une démarche de projet urbain intégré ; pendant les aspects relatifs à l'environnement, la nature, et la culture des occupants. Par conséquent notre démarche environnementale serait un projet qui touche à la fois ; tout les aspects relatifs au développement économique, sociale et l'équilibre environnemental.

En se basant notamment sur des principes ; d'un développement qualifié et durable, du fait qu'il «...répond aux besoins des générations du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs»¹.

En outre, vu le désordre spatiale et l'absence de la maîtrise d'une croissance urbaine, certaines villes souffrent de la mono-fonctionnalité, ce qui implique l'injection de nouvelles vocations, afin d'avoir un noyau originel qui englobe des activités attractives, du coup ; ces derniers subissent des mutations profondes, sur toutes les dimensions, par conséquent des densifications urbaines, sur des vastes territoires. En revanche, l'émergence des changements et de nouvelles définitions conceptuelles ; passant de village à la ville, milieu rural au milieu préurbain, de centre-ville à la centralité, tout en tenant compte de « ... l'urbanisme fonctionnaliste à pour option de « Refaire la ville sur la ville » en prenant en considération la complexité urbaine contemporaine qui se traduit par les exigences de la mondialisation et les spécificités locale »².

Après avoir sorti les différents éléments spécifiques, de notre périmètre d'étude, citant aussi ces carences, dans le but de pouvoir proposer une intervention cohérente ; avec un schéma adapté, en s'inscrivant dans l'ensemble d'enjeux ; qui sont la mixité et mobilité urbaine, sociale, développement économique, équilibre environnemental, l'environnement..., et tout les autres aspects.

Notre démarche consiste à requalifier les espaces urbains, du noyau original de la ville de Boumerdes, qui est une ville balnéaire, de recherche et universitaire, d'une création récente, tout en s'inscrivant dans une démarche environnementale cohérente, ainsi sur les capacités à prendre en charge, les différentes problématiques posées au niveau de notre périmètre d'intervention urbaine ; qui contribue à l'organisation, et la structuration d'un lieu, et aussi de l'inscrire dans la perspective de durabilité.

¹ Rapport de Brundtland « Notre avenir à tous 1987 »: rapport publié par la commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies).

² BELKHEMSSA Belkhem, « Le projet urbain, une alternative pour une meilleure prise en charge du développement durable », rapport de communication, Séminaire international, université BADJI Mokhtar, Annaba, Avril 2010.

II. La problématique :

En raison de son caractère monofonctionnel, à savoir universitaire, la ville de Boumerdes présente une rupture global avec son environnement naturel qui est la mer, elle souffre de ce problème de mono-fonctionnalité, et absence du centre concret, de ce fait notre problématique ce décline comme suit :

- ❖ Comment redéfinir la notion de centralité, au sein de la ville de Boumerdes, tout en prenant en charge ça dimension naturel, environnementale et universitaire ?
- ❖ Comment offrir à notre périmètre d'étude un centre urbain convenable répondant à ces activités ; universitaire, habitat, en communiquant avec son espace naturel qui est principalement la mer, et en renforçant la vocation touristique ?

III. L'hypothèse :

- ✓ Renouveau de ce centre urbain, afin qu'il devienne un catalyseur de la requalification³ et la valorisation de toute l'agglomération de Boumerdes.
- ✓ Intégration de notre périmètre d'étude, avec ces éléments naturels «les deux oueds et la mer».

IV. Les objectifs :

- ✓ Rééquilibrage entre les entités, ainsi qu'entre les différentes fonctions à l'intérieur du centre.
- ✓ Renouveler la relation du centre historique, avec la mer (surtout au niveau du front de mer).
- ✓ Valorisation et promotion des espaces publics aux collectifs, permettent d'assurer une meilleure mixité sociale et spatiale.

V. Méthodologie du travail:

Pour bien mener notre recherche et afin de répondre au questionnement posé précisément nous avons suivi la démarche méthodologique qui repose sur les phases suivantes :

- ✓ Phase 1 : La recherche bibliographique.

Cette phase consiste à un travail de recherche bibliographique, relative à la thématique, ainsi qu'au site, suivie par des sorties sur sites, afin de mieux cerner et situer les différentes données relatives à notre périmètre d'intervention sur un autre registre, pour bien mener correctement la phase du diagnostic, nous nous sommes appuyés sur la démarche typomorphologique, que nous jugeons la plus adéquate pour ce type de travail, car elle nous permet d'identifier les différentes entités et éléments constituant notre périmètre d'intervention, et faire ressortir également les différentes interrelations qu'entretiennent ces éléments avec leurs environnement et entre eux-mêmes.

³ Requalifications urbaines et mutation industrielle commission des communautés européennes

✓ Phase 2 : Diagnostique.

Au niveau de cette phase, on étudie les lieux de notre périmètre d'intervention, ce qui nous permettra de fixer des enjeux, dans le but de tracer des objectifs afin de savoir comment intervenir sur ce dernier.

✓ Phase 3 : analyse typo_ morphologique.

Cette dernière étape nous aide à mieux comprendre la morphologie urbaine et la typologie architecturale de notre quartier d'intervention.

VI. Structuration de mémoire :

Le mémoire est subdivisé en quatre chapitres :

Chapitre I « Chapitre introductif »:

Comporte une introduction ; suivi par une problématique pour mettre des hypothèses et atteindre nos objectifs.

Chapitre II: composé de deux parties :

Partie 1 : prend en charge l'identification du site, de sa localisation au niveau de la ville, en mentionnant le nombre de ces accès et limites, afin de faire sortir des entités par une étude diachronique.

Partie 2 : on aborde l'analyse des différentes entités qui constituent notre périmètre d'étude tirant les enjeux et les objectifs de celui-ci.

Chapitre III : l'intervention urbaine.

Ce chapitre explique l'ensemble des actions à mener, au niveau de notre site, afin d'améliorer la vue et le vécu.

Chapitre IV : « projet architectural » :

À travers ce chapitre on va expliquer la démarche du projet architectural, et l'ensemble des étapes suivies, pour arriver à un projet clef dans notre site, et une dimension environnementale.

CHAPITRE I: Phase d'identification

«La ville est la plus complète et la plus réussie des entreprises de l'Homme de refaire le monde à l'image de ses désirs. Mais, si la ville est le monde que l'Homme crée, elle est aussi le monde dans lequel il est condamné de vivre. Ainsi, indirectement, et sans pleinement connaître le sens de son action, en faisant la ville, l'Homme se change lui-même ¹»

Robert Park

¹ <https://urbanismeamenagementfiscalite.wordpress.com/category/citations/>

I. Présentation de la ville de Boumerdes:

Boumerdes est une ville balnéaire, à façade maritime, située entre la wilaya d'Alger et Tizi-Ouzou.



Figure 1 : carte de Boumerdes, Source : booking.com



Figure 2:vue aérienne de Boumerdes, Source : booking.com

II. Situation d'aire d'étude :

Notre périmètre d'étude présente le noyau originel de la ville Boumerdes, donnant directement sur la mer Méditerranée, c'est un point de jonction entre la mer et l'intérieur, l'entité Est et Ouest de la ville, il est étendu sur l'axe principal de la ville de Boumerdes, avec une faible pente.



Figure 3 : carte du quartier, Source : Google earth, 2018, traitée par auteurs.

III. Délimitation de l'aire d'étude :

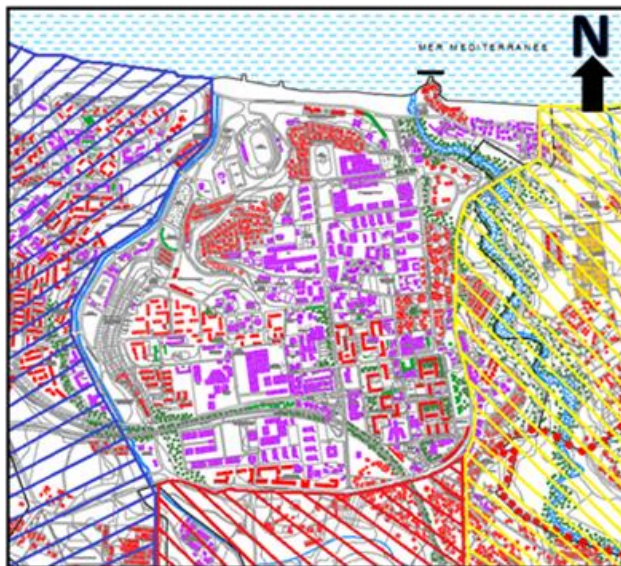






Figure 4 : carte du périmètre d'étude, **Source :** PDAU de Boumerdes, 2008, traitée par auteurs.

La légende :

-  La mer Méditerranée
-  L'Oued de Boumerdes, RN24
-  L'Oued de Tatreg, boulevard de Oued Tatreg
-  Des terres agricoles, RN24










Notre périmètre d'étude est délimité par :

 Au Nord :



Figure 5 : la délimitation de notre périmètre au nord, **Source :** Google earth, 2018, traitée par auteurs.

La légende :

- | | |
|---|---|
|  Boulevard de front de mer |  Complexe sportifs |
|  Boulevard de stade |  Habitat collectif, RDC commerce |
|  Rue de front de mer |  Cité d'habitat individuelle |
|  Rue nationale 24 |  Terrain vide |
|  Oueds |  Rocher noir |
|  Les moments |  Parking |

Au Nord ; la mer Méditerranée avec une interface qui est une plage, mais elle ne s'ouvre pas convenablement sur la ville, et Le Boulevard du front de mer qui est une rue à l'échelle du quartier. Cette rue est connectée au boulevard du stade, et la rue national 24. Les voies sont bien structurées mais males Matérialisées au niveau des nœuds et les accès piétons, la présence des deux stades et la cité et l'habitat collectif (R+6) toute au long du Boulevard, a causé une rupture du centre-ville avec la mer.



Figure 6 : vue depuis la mer sur le boulevard du front de mer, **Source :** par auteures, année 2018

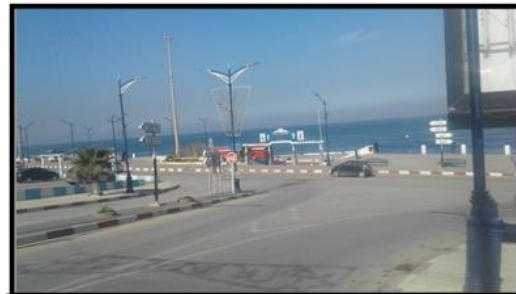


Figure 7 : vue depuis l'avenue du front de mer, **Source :** par auteures, 2018

✚ A l'Est :



Figure 8 : la délimitation Est, **Source :** Google earth, 2018, traitée par auteures.

A l'Est ; l'Oued de Boumerdes comme limite naturelle, un espace vert tout au long du oued, l'habitat collectif (R+3) d'une faible densité, ainsi que la rue nationale 24. Cette dernière est une route principale à l'échelle de la ville de Boumerdes, reliant Zemouri et Dellys, et elle est connectée au boulevard du front de mer.



Figure 9 : l'entrée Est de la ville, **Source :** mapio.net



Figure 10 : vue depuis la RN24, **Source :** par auteures, 2018

✚ A l'Ouest :



Figure 11 : la délimitation Ouest,
Source : Google earth, 2018,
traîtée par auteurs.

La légende :

	Boulevard de Oued Tatreg	
	Boulevard de centre-ville	
	Boulevard front de mer	
	Stade de Boumerdes	
	Jardin 21 mars 2003	
	Terrain vierge	institut de formation professionnelle
	La gare routière	
		Des lots

A l'Ouest ; l'Oued de Tatreg comme limite naturelle, agglomération urbaine (R+6) qui est l'extension du centre, la disposition topographique a accentué la rupture de notre périmètre d'étude avec sa périphérie, et il y a aussi la gare routière. Le Boulevard de Oued Tatreg qui est une route secondaire à l'échelle du quartier, elle est connectée directement avec le boulevard du front de mer, qui est mal connecté, la présence du stade de Boumerdes a causé une rupture de notre périmètre d'étude avec la mer.



Figure12 : vue depuis la rue du stade, **Source** : par auteurs, 2018












Figure 13 : vue sur le Boulevard de Oued tatreg, **Source** : par auteurs, 2018

✚ Au Sud :



Figure14 : la délimitation de notre périmètre au Sud, **Source** : Google earth, 2018, traitée par auteurs.

La légende :

 La voie ferrée	 Gare ferroviaire
 La rue nationale 24	 Université L'INIM
 Boulevard de centre-ville	 Terrain vierge
 Avenue 1 ^{er} novembre	 Habitat individuelle R+2(RDC réservé au commerce)
	 Centre commerciale

Au Sud ; des terres agricoles comme limite naturelle, l'habitat individuel d'une faible densité(R+3), et la rue nationale 24 ainsi que la voie ferroviaire. La rue nationale 24 qui est une rue principale, qui délimite notre périmètre d'étude au sud, parallèle à la voie ferrée reliant Corso et Alger. Elle est à l'échelle de la ville, elle est connectée au centre-ville seulement avec le boulevard du 1^{er} Novembre. La rupture entre le centre-ville et l'entité sud (terres agricoles) est à cause de l'absence des accès de la R24 vers ces derniers.

IV. Accessibilité :

Figure15 : les différents points d'accès à notre périmètre, **Source :** Google earth, 2018, traitée par

La légende :


 Accès principale mécanique et piéton au sud (la porte de notre périmètre d'étude gare ferroviaire parallèle à la route nationale 24).



Figure16 : la gare ferroviaire, **Source :** mapio.net



Figure17 : la RN24 du côté Sud, **Source :** par auteurs, 2018

➔ Accès secondaire Est par la rue nationale 24 mécanique et piéton, ancienne porte de la ville.



Figure18 : la RN24 du côté Est, Source : par auteures, 2018



Figure19 : le Boulevard de ALN, Source : par auteures, 2018

➔ Accès front de mer, c'est un accès mécanique et piéton secondaire à notre périmètre d'étude assuré par la rue RN24, mais il est mal exploité.

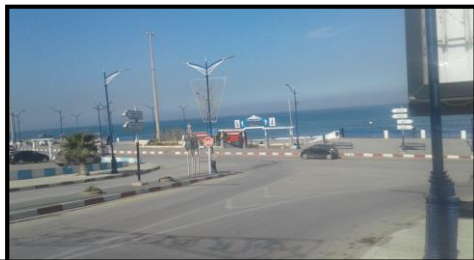


Figure20 : avenue du front de mer, Source : par auteures, 2018



Figure21 : vue sur le Rocher noir, Source : par auteures, 2018

➔ La gare routière accès intérieur de la ville.



Figure22 : la gare routière, Source : mapio.net

IV.1 Conclusion partielle :

Après avoir analysé la carte on remarque une mauvaise hiérarchisation des accès et les points d'entrées à la ville, et aussi un manque d'accès à la mer «Marinât », en revanche on remarque un bon emplacement de la gare routière mais qui ne convient pas avec son échelle, ainsi que les portes qui sont spatialement lisibles mais on terme de gestion sont mauvaises étudiées et traitées.

V. L'Histoire:

Boumerdes peut être définie en trois périodes principales:

❖ Boumerdes Rocher noir : (Période coloniale)

(1830-1962): rocher noir est un moment à valeur naturelle et historique importante, qui était le premier établissement humain qui se présente comme étant un village colonial estival ; un groupement de maisons individuelles structurées le long d'une impasse et autour d'une place centrale, sur une saillie rocheuse. Par la suite le rocher noir fut désigné pour abriter l'exécutif provisoire. Il y a eu la construction de la cité administrative (siège de l'exécutif provisoire et habitations individuelles et collectives).

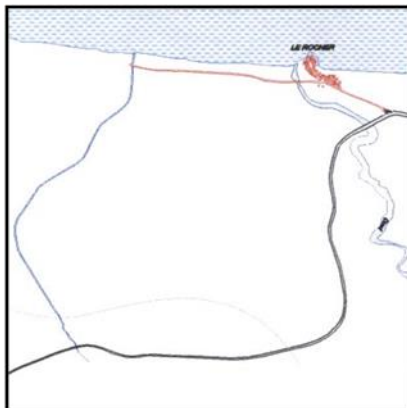


Figure 23 : carte d'évolution de la ville de Boumerdes « période coloniale », **Source**: L'éco-quartier comme une forme d'habitat durable à Boumerdes « mémoire de fin d'étude juin 2016 ».



Figure 24 : le rocher noir, **Source** : L'éco-quartier comme une forme d'habitat durable à Boumerdes « mémoire de fin d'étude juin 2016 ».

❖ Boumerdes ville de recherche : (Période Postcoloniale)

(1962-1984): représente la première phase de l'Algérie indépendante, qui s'est développée perpendiculairement à la mer et parallèlement aux deux oueds ; une croissance linéaire de la ville a été faite, selon l'axe de la RN24 de l'Est à l'Ouest, à partir du rocher noir, ensuite la création de l'axe structurant du oued qui nous a défini l'extension de cette direction tout en suivant la morphologie du quartier.

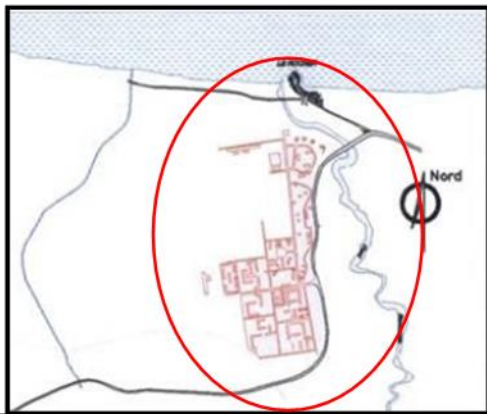


Figure25 : carte d'évolution de la ville de Boumerdes « postcoloniale », **Source** : idem « mémoire de fin d'étude juin 2016 ».

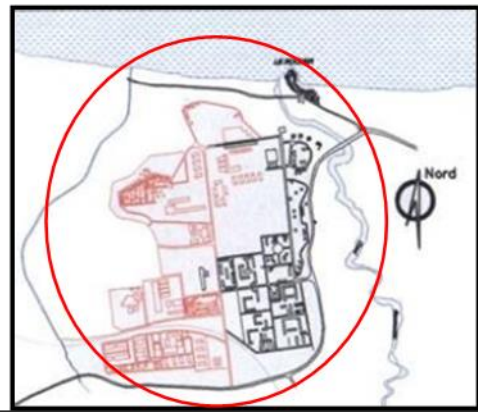


Figure26: carte d'évolution de la ville de Boumerdes « postcoloniale », **Source** : idem « mémoire de fin d'étude juin 2016 ».

- l'avènement du CAHT (Centre Africain des Hydrocarbures et Textiles), la ville porte un statut à caractère scientifique qui s'inscrit dans une stratégie de développement et de recherche, ce qui la rend un terrain d'investissement de divers centres de recherche scientifique, notamment la SONATRACH, en créant plusieurs instituts et sociétés d'ampleur régionale et nationale, ainsi que des logements (cité 1200 Logements, Cité 20 Aout), des commerces et des infrastructures de première nécessité telle que la nouvelle gare ferroviaire.¹



Figure27 : carte d'évolution de la ville de Boumerdes « postcoloniale », **Source** : idem « mémoire de fin d'étude juin 2016 ».



Figure28 : cité les 1200 logements, **Source** : idem « mémoire de fin d'étude juin 2016 ».

❖ BOUMERDES cité dortoir :

(1984-Mai 2003) : Suite au découpage administratif de 1984 « le nouveau statut », Boumerdes devient chef-lieu de la wilaya, ce découpage qui a favorisé le franchissement de la limite naturel du Oued Tatreg et a assuré un développement accéléré de la ville, qui s'est traduit essentiellement par l'occupation du plateau Ouest, et par la réalisation de nouvelles cités d'habitations collectives: cité 800 logts en 1985, cité 351 logts en 1987, le projet porte de la ville avec les 756 logts Ain Abdallah, ensuite l'introduction de l'individuelles et les coopératives immobilières à partir du 1990, ainsi que les 40 et 60 Villas COSIDER. Et enfin l'extension de la ville vers le Sud avec la création des lotissements (Lotissement Deriche ...) ²

¹ L'éco-quartier comme une forme d'habitat durable à Boumerdes « mémoire de fin d'étude juin 2016 », page45.

² L'éco-quartier comme une forme d'habitat durable à Boumerdes « mémoire de fin d'étude juin 2016 », P45.



Figure29 : carte d'évolution de la ville de Boumerdes « cité dortoir » **Source** : idem « mémoire de fin d'étude juin 2016 ».



Figure30 : cité les 800 logements, **Source** : idem « mémoire de fin d'étude juin 2016 ».

❖ Période actuelle (La densification):

La ville connaît actuellement une densification de son tissu par l'intégration de plusieurs projets d'habitats collectifs tout au long du Oued Tatreg. Et des lotissements surtout du côté nord qui coupe notre périmètre avec la mer.

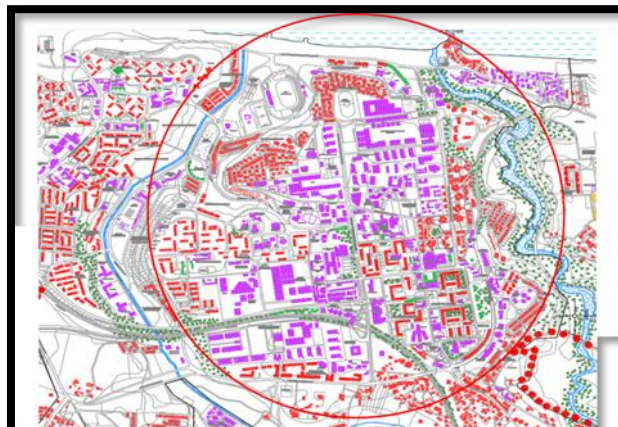
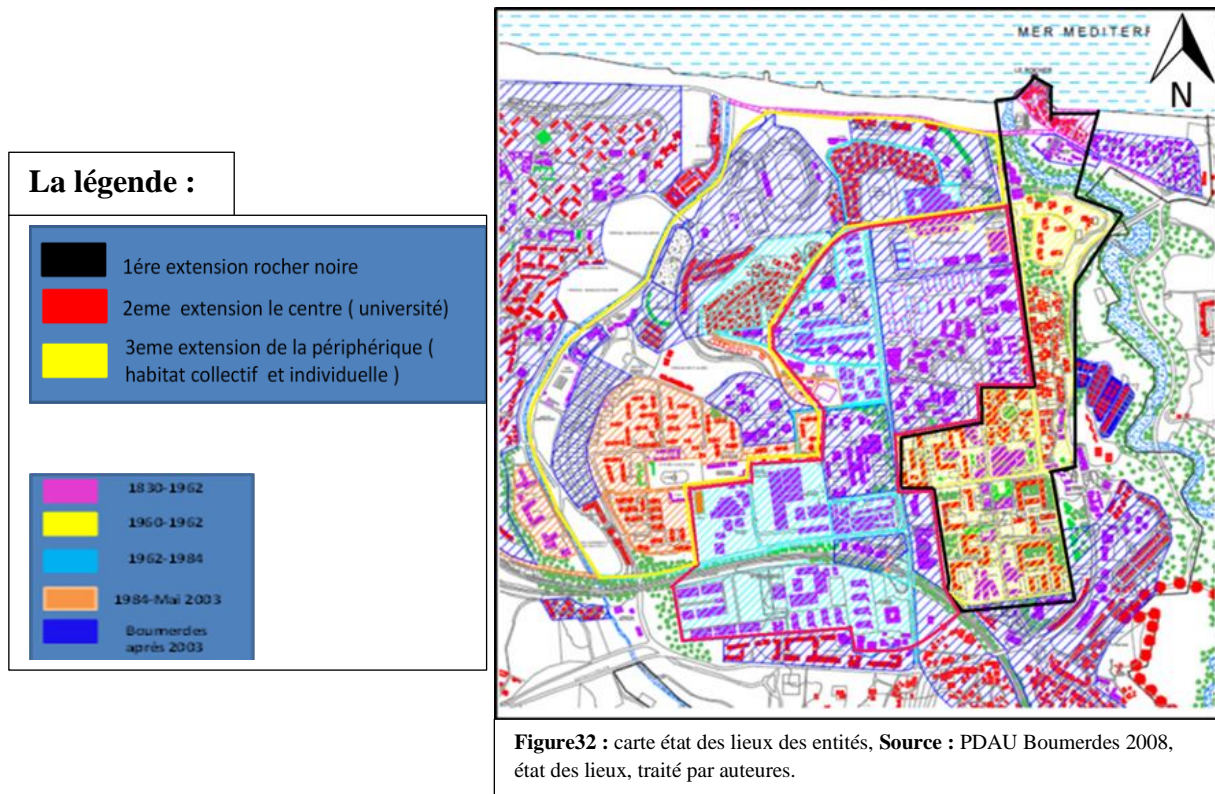


Figure31 : carte état des lieux de la ville de Boumerdes, **Source** : PDAU de Boumerdes 2008, état des lieux, traitée par auteurs.

V.1 Conclusion partielle:

En se référant à cet aperçu historique, on constate que notre périmètre d'étude a passé par trois phases d'évolutions importantes, qui correspondent à des entités matérialisées au niveau de notre périmètre d'étude.



VI. Conclusion :

Suite à ce qui procédait, nous pouvons dire que notre périmètre d'étude est défini d'une façon claire et identifiable naturellement au sud de la mer ; entre les deux oueds ; qui sont par la suite deux axes structurants, ce qui fait de lui le premier noyau originel, et espace occupé dans le processus d'évolution et de transformation de la ville de Boumerdes. Notre périmètre présente un centre cohérent, qui insère des infrastructures intéressantes, du point de vue de dimensions, distribution et tracé, mais avec un manque flagrant en ce qui concerne les moyens de déplacement, cependant il souffre d'un éclatement récent, et l'absence de connexion entre les différentes entités, comme il forme aussi une multitude de points d'accès de différentes échelles, qui sont mal pris en charge en terme de matérialisation. Par conséquence on remarque l'absence des mobiliers urbains, points de repères, et de parois.

CHAPITRE 2:

Phase

diagnostique

« Dans la nature, tout a toujours une raison. Si tu comprends cette raison, tu n'as plus besoin de l'expérience ¹ »

—Léonard De Vinci—

¹ <https://urbanismeamenagementfiscalite.wordpress.com/category/citations/>

I. Phase diagnostique des éléments urbains :

I.1 La 1^{ère} entité: (rocher noir)

Accessibilité: Se fait principalement par la route nationale 24 (l'entrée Est de la ville et l'axe de littorale).

Cette entité est dans notre périmètre, en profondeur du rocher noir jusqu'à la route nationale 24, elle est ouverte sur la mer par le village touristique. Cette dernière est d'une vocation résidentielle.

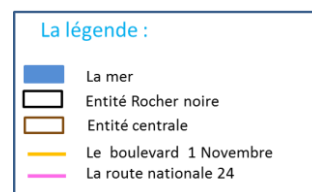


Figure 33 : la 1^{ère} entité, source : Google map, 2018, traitée par auteurs.

Cette dernière on peut la scindé en deux sous-entités:

Elle est occupée principalement durant la période estivale, comme elle est constituée d'un ensemble de construction de (R+1et R+2) de type villa charpentée d'une disposition groupée avec des espaces extérieurs privés, on remarque son détachement de l'ensemble de notre périmètre.

Les formes des parcelles sont dictées par la direction des voies et la morphologie du cap.



Figure 34 : la 1^{ère} sous-entité, source : Google earth, 2018, traitée par auteurs.

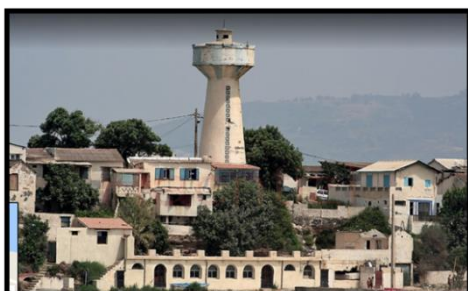


Figure 35 : le château d'eau, source : booking.com

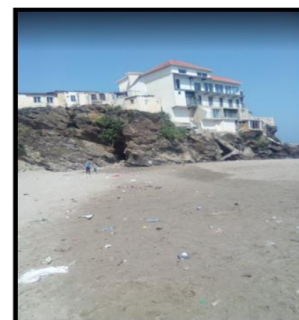


Figure 36 : une vue sur le rocher noir, source : booking.com

I.1.1 La 2^{ème} sous-entité : habitat

Cette sous-entité a un tracé plus au moins régulier avec des constructions à usage d'habitation (habitat individuel et collectif), des espaces non bâtis qui ne sont pas exploités. Cette dernière communique avec le reste de notre périmètre d'étude par 2 voies principales : Boulevard de l'indépendance, L'axe de l'ALN qui assure une connexion directe avec le reste de la ville et en contact avec une des voies principales qui structurent le noyau central de Boumerdes à savoir ; le boulevard du 1^{er} novembre.

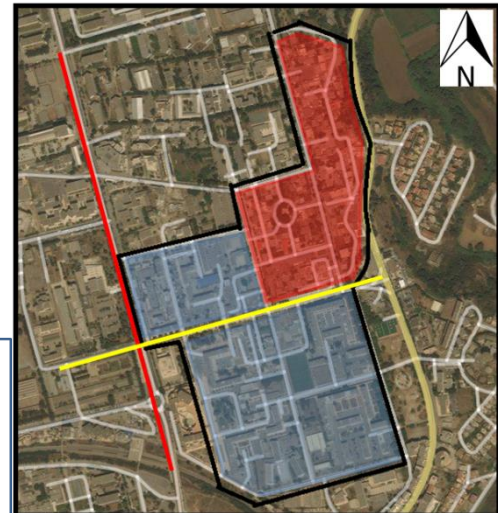
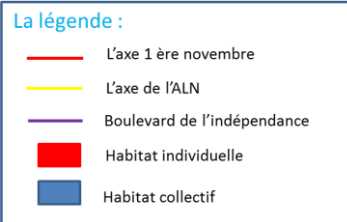


Figure 37 : la 2^{ème} sous-entité, source : Google earth, 2018, traitée par auteures.

L'habitat individuel :

Cette sous-entité est composée de l'habitat individuel, elle s'organise le long de l'axe du Boulevard de l'indépendance, avec un gabarit de RDC et R+1, elle n'est pas ouverte sur son environnement à cause de ces parois clôturées. On remarque l'absence du découpage en ilot ou parcelle.



Figure 40 : Boulevard de l'indépendance, source : booking.com



Figure 39 : les maisons individuelles, source : par auteures.

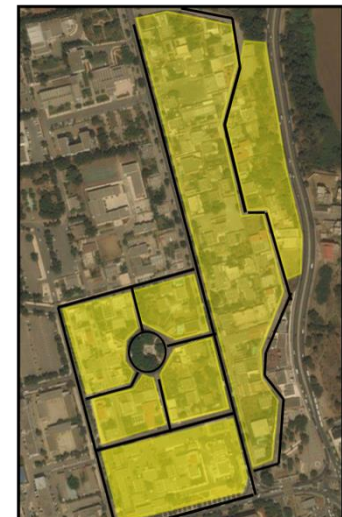


Figure 38 : l'habitat individuel, source : Google earth, 2018, traitée par auteures.

L'habitat collectif :

Ensemble de constructions de type barre de (R+4 et R+5), avec une uniformité de gabarit dont le RDC de certain bâtiment est dédié au Commerce. Cette sous-entité est composée de 5 ilots parcelles, de forme carrée et rectangulaire, on constate qu'il y a une logique d'implantation (implantation en barre) sans notion d'alignement, par contre cette Implantation est un peu éparse, car ce genre de dispositions génère des espaces non bâtis mal exploités, on remarque aussi la présence du principe d'urbanité (structuration des voies). Cette dernière est accessible par la RN 24 à l'Est, et par l'axe de l'ALN au centre et L'axe de 1^{er} novembre, cette partie a une très bonne accessibilité et elle est assez fluide.



Figure 41 : l'habitat collectif, source : Google earth, 2018, traitée par auteurs.



Figure 42 : l'intérieur de la cité d'habitat, source : booking.com



Figure 43 : cité d'habitat collectif, source : par auteur, 2018.

I.1.2 Conclusion partielle :

En constatant que cette entité « rocher noir » est caractérisée par la même fonction (habitat), qui se situe à la périphérie de notre périmètre, et elle est en rupture avec le centre urbain à cause de son activité, ainsi qu'avec son environnement naturel par la route nationale 24. Mais en termes d'architecture elle est bien structurée.

I.2 La 2^{ème} entité: le centre

L'entité centrale au niveau de notre périmètre représente le cœur de notre agglomération structurée suivant l'axe principale du 1^{er} Novembre, Cette dernière est orientée vers la mer, mais dont la relation est rompue en raison de la présence de la 3^{ème} entité.

Elle est constituée de deux activités importantes :

- activité scientifique et de recherche.
- activité administrative.

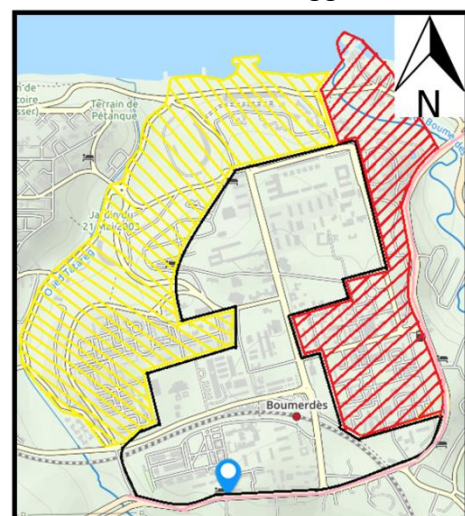
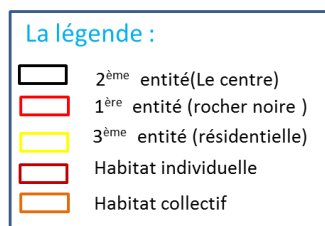


Figure 44 : la 2^{ème} entité, source : Google map, traitée par auteurs, 2018.

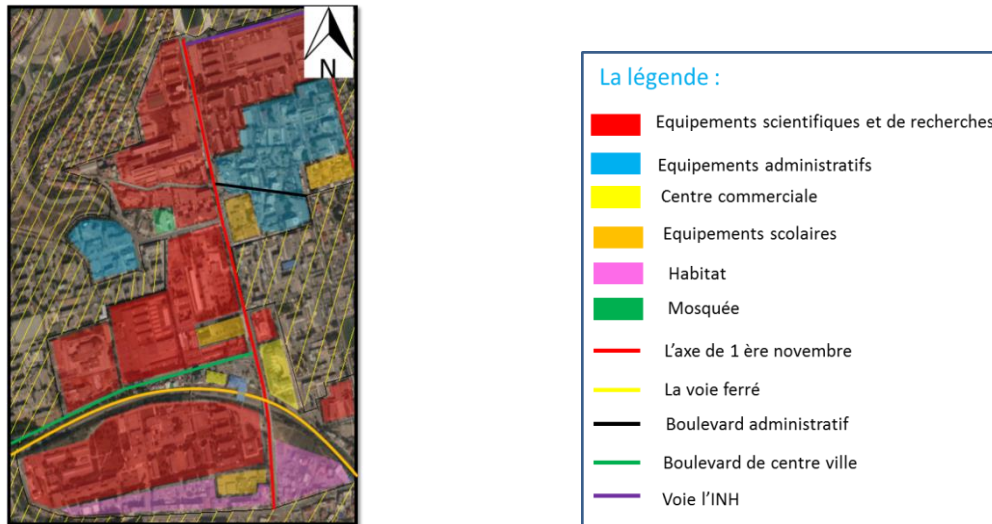


Figure 45 : carte spécifique des activités au niveau de la 2^{ème} entité, source : Google earth, traitée par auteurs,

I.2.1 1^{ère} activité administrative:



Figure 46 : la 1^{ère} activité, source : PDAU de Boumerdes 2008, traitée par auteurs.

Deux groupements d'équipements administratifs à l'Est et l'Ouest de l'axe du 1^{er} novembre :

- ✓ A l'Est des constructions éclatées d'une occupation ponctuelle, et des espaces extérieurs qui ne sont pas exploités à cause de la fonction et leur enfermement (notion de clôture).
- ✓ A l'Ouest un groupement des équipements administratifs, des activités relatives à la gestion de la ville de Boumerdes (APC, tribunal, PPT..), Cette cité administrative ne communique pas avec le milieu urbain.



Figure 47 : palais de justice, source : mapio.net



Figure 48 : siège de la wilaya, source : mapio.net

I.2.2 2^{ème} activité universitaire:

Les différentes facultés (INH, INIM, IAP, INELEC, INPED, ENAGEO) et la cité universitaire sont alignées avec l'axe central de la ville (1^{er} Novembre). Les bâtis sont de forme rectangulaire « barres ; bloc en L » de (R+6), malheureusement ils ne participent pas à la dynamique du boulevard du 1^{er} Novembre en raison des clôtures qu'elles les séparent de leur environnement.

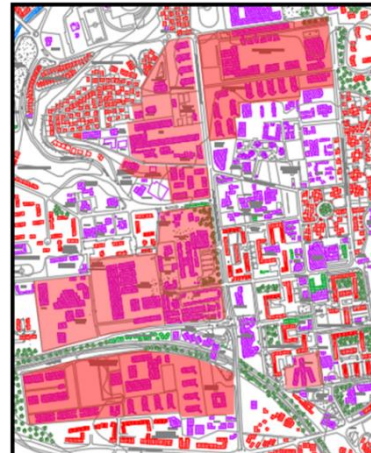


Figure 49 : la 2^{ème} activité, source : PDAU de Boumerdes, 2008, traitée par auteures.



Figure 50 : boulevard du 1^{er} novembre, source : www.univ-boumerdes.dz

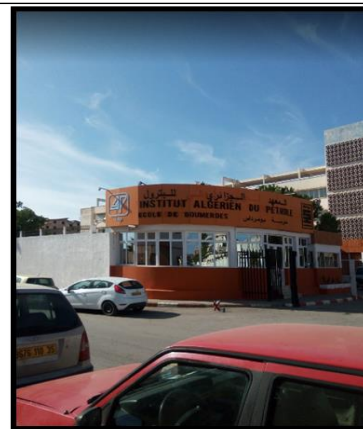


Figure 51 : l'IAP, source : www.univ-boumerdes.dz

I.2.3 Conclusion partielle:

L'entité centrale est bien structurée par rapport à l'axe du 1^{er} Novembre, mais malheureusement elle souffre d'une rupture avec la mer, ainsi qu'un déséquilibre d'échelle entre les constructions de l'université et les constructions administratives, en plus du mode d'occupation fragmenté, des îlots parcelle. Cette situation génère une relation ambiguë entre l'espace bâti et non bâti à l'intérieur de la parcelle et également une communication réduite avec les autres éléments urbains.

I.3 La 3^{ème} entité :

Cette entité est délimitée au Nord par la mer méditerranéenne comme limite naturelle, la ZET de Boumerdes comme elle est définie par le PDAU « 2008 », et aussi le Boulevard du front de mer, à l'Est par la première entité résidentielle, et la deuxième, qui est d'une vocation administrative et universitaire, à l'Ouest par oued Tatrak comme limite naturelle, et l'habitat collectif (R+7), et au Sud par la voie ferrée, et la RN24.

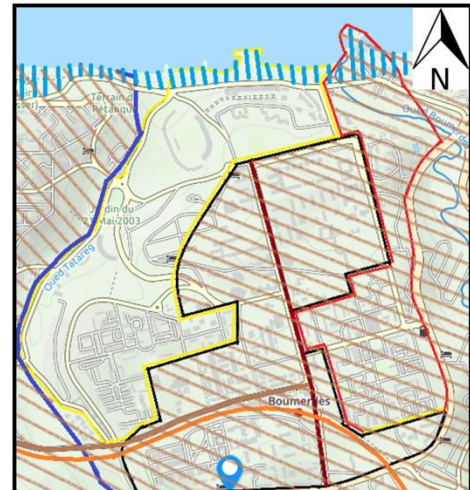
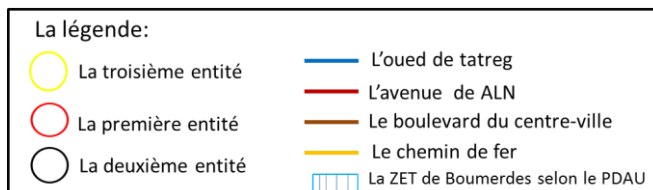


Figure 52 : la 3^{ème} entité, source : Google map, 2018, traitée par auteures.

Cette dernière est scindée en deux sous-entités ; celle du nord a une vocation résidentielle individuelle « des villas charpentées » ; d'une disposition groupée, et collective, avec des constructions de R+1 et R+6 groupée aussi, qui sont desservies par le Boulevard du front de mer, et le Boulevard de oued Tatreg ; le long de ce Boulevard, est mal exploité avec les terrains vierges, et les équipements projetés, qui ne reflètent pas la dimension urbaine de ce dernier. Quant à la deuxième sous-entité, est d'une vocation résidentielle collective, avec une disposition plutôt en îlot ouvert « c'est un peu l'organisation moderne »

L'aspect géométrique des parcelles:

Les formes des parcelles sont dictées par la direction des voies et la morphologie du quartier.

Types de parcelles:

Sous-entité 1: c'est des parcelles irrégulières

Sous-entité 2: c'est des parcelles rectangulaires

I.3.1 Deux lotissements de maisons individuelles :

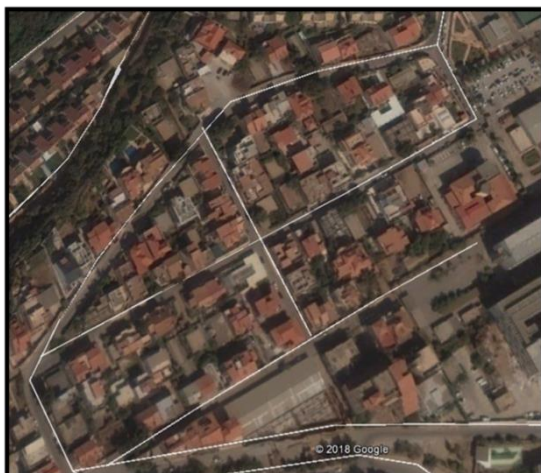


Figure 53: lotissement ACTO, source: Google earth,



Figure 54 : lotissement ELDER, source : Google earth,

C'est des maisons individuelles charpentées et structurées, à l'intérieur du périmètre urbain, d'un gabarit de R+1 à R+2, avec un mode de déplacement qui est pratiquement le même, dont le rapport entre le bâti et le non bâti est assez intéressant, avec une bonne disposition, mais par rapport à notre agglomération ne sont pas intégrés.

Ce groupement de maisons forme une barrière du coup une rupture, entre la mer et le reste de notre périmètre d'étude.

I.3.2 Lotissement SAHEL « deriche » :

C'est des maisons individuelles nouvelles, charpentées et structurées, à l'intérieur du périmètre urbain, qui sont denses, juxtaposées et donnent directement sur la voie « le Boulevard de liberté », d'un gabarit de R+2, avec un mode de déplacement qui est pratiquement le même, dont le rapport entre le bâti et le non bâti est assez intéressant, avec une bonne disposition, mais par rapport à notre agglomération ne sont pas intégrés.




Figure 55 : lotissement SAHEL, source : mapio.net



Figure 56 : une vue aérienne sur le lotissement SAHEL, source : Google earth, 2018

La légende :

 Le lotissement SAHEL

I.3.3 Habitat collectif:

Habitat collectif, de R+4 à R+8, charpentés et disposés le long du boulevard de front de mer, avec une intégration du commerce au RDC, qui est sous forme des ilots aérés, ils sont en terme de fluidité assez fluide, et facilement accessible, mais ils forment une ligne qui coupe le front de mer avec le reste de la ville, cette dernière forme également une barrière visuelle qui voile la mer, et coupe le panorama qu'on pourrait avoir éventuellement au centre urbain de Boumerdes.



Figure 58 : une ligne d'habitat collectif, source : mapio.net



Figure 57 : 196 logements E.P.L.F, source : Google earth, 2018.

I.3.4 Cité IBN KHALDOUNE :

Au niveau de cette cité on remarque l'absence de relation, quasiment; bâti et non bâti, dont ce dernier est principalement dédié au stationnement.

C'est des constructions à usage d'habitat collectif, de type barre, d'un gabarit de R+5 « sans charpente»; dont la structure est assez lisible, cependant une situation qui n'est pas faite convenablement, ce qui fait d'elles de grands ensembles d'habitat. Le renfermement de ces dernières et leurs mono-fonction ne participe pas à la dynamique urbaine, et sociale de notre périmètre, ce qui cause la rupture avec le reste de l'agglomération.

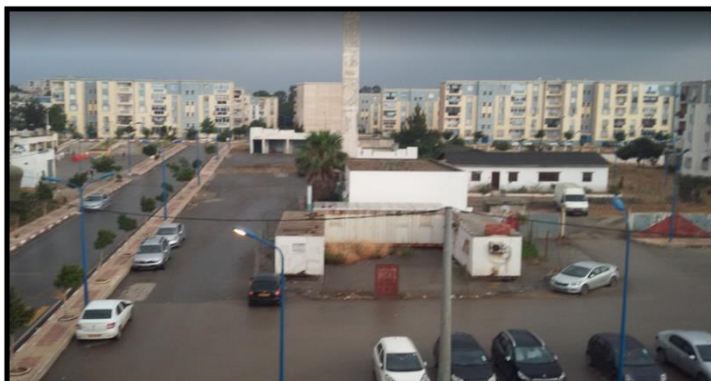


Figure 59 : l'intérieur de la cité Ibn Khaldoune, source : mapio.net

La légende :

 Le lotissement IBN KHALDOUN



Figure 60 : la cité Ibn Khaldoune, source : Google earth, 2018



Figure 61 : 72 logements E.P.L.F, source : Google earth,

I.3.5 Cité d'habitat collectif:

C'est des constructions à usage d'habitat collectif, charpentés, d'un gabarit de R+5, qui sont construites le long du oued Tatreg, ce qui engage une mauvaise situation, en vue de cette dernière, et également le renfermement, cette cité ne participe pas à la dynamique urbaine, et sociale de notre périmètre, et c'est la cause principale de la rupture avec le reste de la ville.

Le stade olympique est situé aussi dans la partie nord de notre périmètre, il est à l'échelle du quartier, et il est fréquenté par les habitants du quartier.



Figure 62 : stade olympique, source : Google earth, 2018.

Le stade communal est situé aussi dans la partie nord de notre périmètre, il est à l'échelle du lotissement, il est fréquenté par les habitants de ce dernier.



Figure 63 : stade communal, source : Google earth, 2018.

I.3.6 Conclusion partielle :

La disposition topographique de cette entité a accentué la rupture entre notre quartier et les entités environnantes. Cette entité est un élément perturbateur de toute la composition globale, au niveau de Boumerdes, par son échelle (habitat collectif et individuel) au cœur d'une agglomération urbaine, et par aussi son principe de zoning qui implique ça mono-fonctionnalité.

II. Etat du bâti :

L'état de bâti au niveau du noyau central de Boumerdes, dépend de son apparition, à travers l'histoire, le premier bâti de la première entité qui date des années 1984, est plus ancien, et du coup de mauvais état, en revanche, le bâti au niveau des deux autres entités, est de bon état, vu qu'il est récemment construit.

La légende :

- Mauvais état
- Bon état
- Très bon état

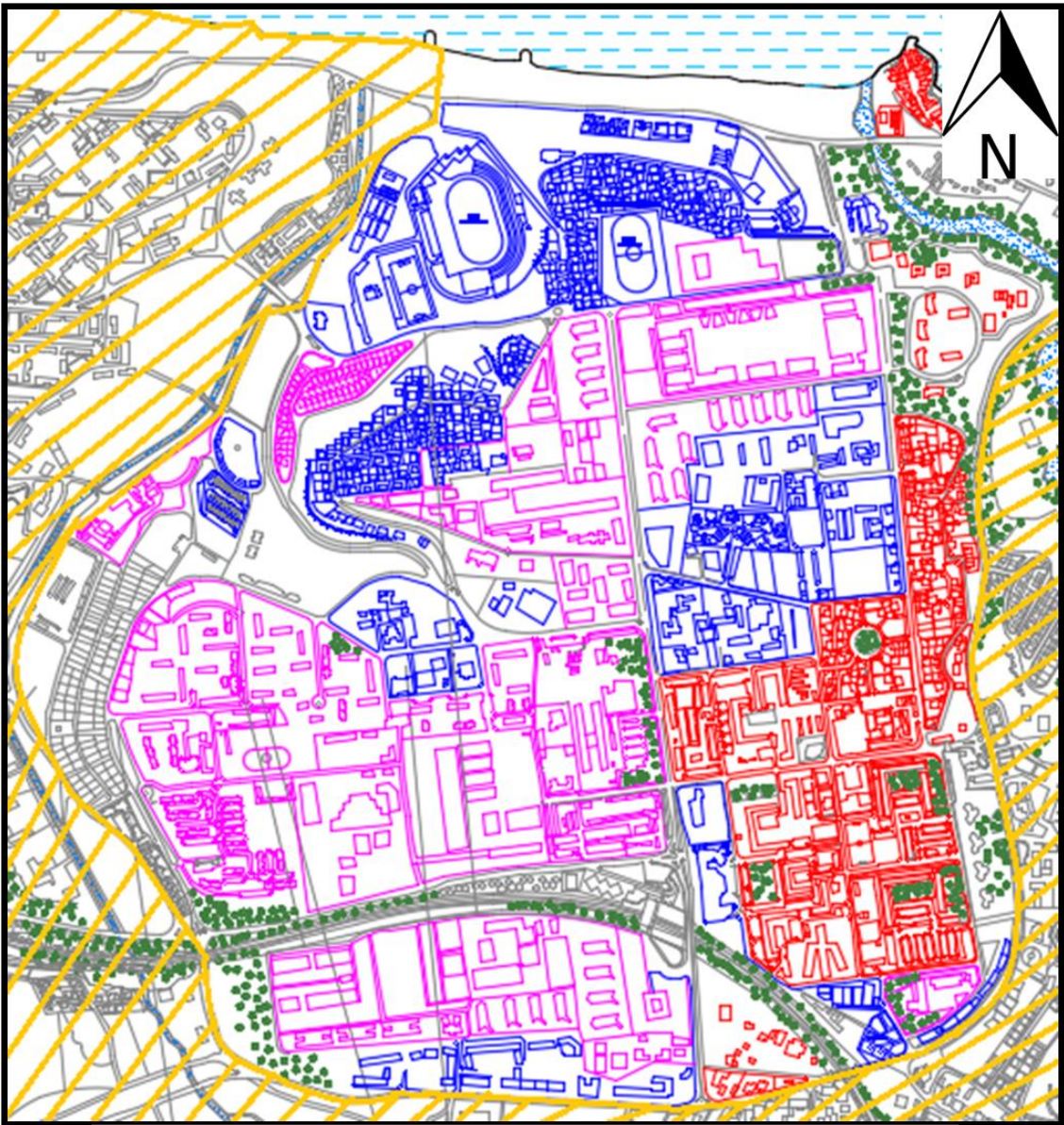


Figure 64 : la carte de l'état de bâti, source : PDAU de Boumerdes, année 2008, traitée par auteurs.

III. Conclusion :

On constate au niveau de notre périmètre, que les deux premières entités sont bien structurées, cependant la troisième; est comme étant un rajout récent, dont on remarque la dominance de la fonction habitat, et le décalage et le déséquilibre d'échelle, où il ne y a pas une structure intermédiaire entre les constructions d'une échelle régionale et celles à usages individuelles.

La partie centrale est assez structurée en terme de tracé et homogénéité, concernant le gabarit et l'architecture, dont l'activité dominante est scientifique et de recherche, qui lui donne une certaine ambiance. Par contre la première entité est caractérisée avec sa vocation résidentielle, d'une première création, et avec un tracé plus au moins régulier.

on remarque au niveau de notre périmètre une trame de structure assez fluide et aérée, mais en dépit de ça, une rupture avec la mer, et les trois entités entre elles, ainsi qu'avec les parties avoisinantes, une dispersion morphologique et fonctionnelle à l'intérieur de notre périmètre, dû à cette disposition en zoning, faisant ressortir des entités monofonctionnelles, à faible communication entre elles, et ce qui implique l'absence de la dimension touristique qui n'est que récente et ponctuelle, comme on l'a constaté au niveau du front de mer pendant la période estivale.

On observe aussi la rupture de notre périmètre d'étude dans son ensemble avec les autres parties environnantes à ce dernier, et également l'absence de rapport adéquat entre le bâti et non bâti.

IV. Infrastructure de déplacement:

Comme il ressort de la phase et le diagnostic de la morphologie urbaine, nous pouvons satisfaire l'infrastructure de déplacement au niveau de Boumerdes en trois segments:

Les voies principales « collectrices » qui sont des voies délimitant notre périmètre, et assurant l'accessibilité et la connexion de notre périmètre avec son environnement, et ces dernières collectent le flux venant de l'extérieur de notre quartier, elles sont structurées

perpendiculairement à la mer.

Les voies structurante le centre urbain de Boumerdes ; sont des axes qui sont plus au moins perpendiculaires, à l'axes du littoral, donc aboutissent à la mer, ces voies correspondent aux limites des formes agricoles et aux limites naturelles du site. À savoir l'axe de 1er novembre; qui est une voie du 1^{er} degré.



Figure 65 : la carte d'infrastructure de déplacement, source : Google earth, 2018, traité par auteurs.

Et les voies de desserte et de définition de différentes entités, comme le Boulevard de liberté, ALN, centre-ville, ..., et qui sont des voies de second ordre, et parallèle à la mer « une organisation urbaine en profondeur ».

Aspect topographique:

Il s'agit d'un système linéaire avec des voies importantes « collectrices de flux » aboutissant à des impasses mécaniques présentant une forme linéaire arborescent.

- Système arborescent: la hiérarchie des voies restent la même par rapport à leurs rencontre qui est orthogonale.

Aspect géométrique:

La rencontre des voies secondaires avec la voie principale est plus au moins orthogonale.

Aspect dimensionnel:

La largeur des voies confirment leur hiérarchisation avec une emprise de 25 à 30m pour les voies collectrices, et de 16 à 20m pour les voies secondaires, mais leurs longueurs limites qui aboutissent à des impasses réduit leurs fonctions de dessertes, ce qui leur donne un cachet privatif.

IV.1 Boulevard du 1^{er} Novembre :

C'est une voie qui possède des dimensions importantes, ça direction aussi, elle est dans le sens mer-intérieur, elle dessert principalement l'ensemble du centre-ville, c'est une voie de double sens, elle scinde notre en deux sous-entités équilibrées.

Elle est en rupture avec la mer, à cause du lotissement. On remarque au niveau de voie l'absence des parois urbaines « ensemble d'équipements du même gabarit » ; en raison de la présence des clôtures ; ce qui cause l'absence de communication directe avec le Boulevard, ce dernier qui présente un flux important mécanique et piéton, mais seulement pendant la période estudiantine. Et on remarque aussi la non prise en charge du piéton, avec le manque d'élément végétal, et les mobiliers urbains, et ce qui réduit de son échelle, d'une voie structurante à une voie monotone et de transit. Cette voie commence de la gare ferroviaire, jusqu'au lotissement de maison individuelles.

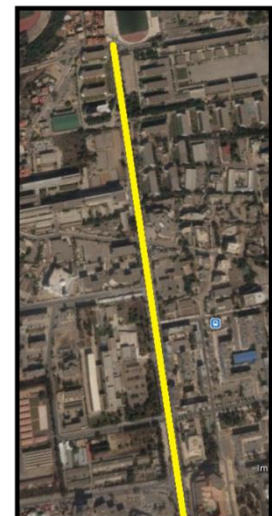


Figure 66 : Boulevard du 1^{er} Novembre, **source** : Google earth, 2018, traitée par auteurs.



Figure 67 : photo du Boulevard, source : par auteures.

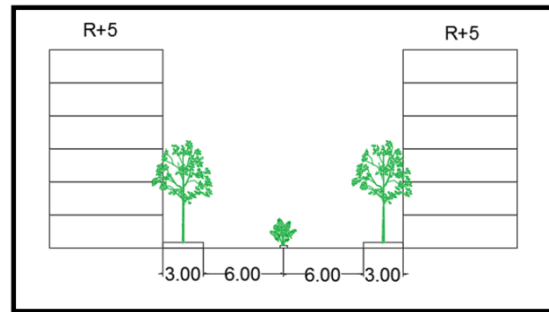


Figure 68 : coupe schématique du Boulevard, source : par auteures.

IV.2 Le Boulevard de l'indépendance:

C'est la première voie de dimensions importante, qui avait porté la première invention, actuellement elle relie la porte de la ville à la mer, dont la continuité est rompue par la présence de la salle de conférence, elle est aussi ponctuée par des équipements clôturés, et ce qui cause le manque de communication directe avec le Boulevard lui-même.

L'architecture des clôtures l'a dénué de toute paroi, vu sa dimension « 10m », c'est un boulevard vide de son nom, car il ne présente pas un flux important et il souffre de problème d'identification de ces parois « monotones ».



Figure 69 : boulevard de l'indépendance, source : Google earth, 2018, traitée par auteures.



Figure 70 : photo du boulevard, source : par auteures.

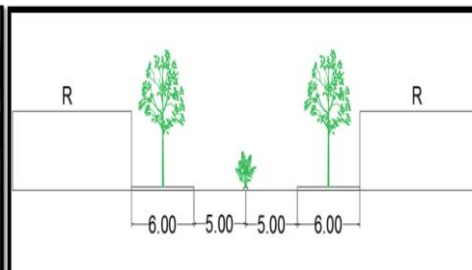


Figure 71 : coupe schématique du boulevard, source : par auteures.

IV.3 Le boulevard d'oued tatreg :

Comme on l'a déjà abordé, il est une voie limitant notre quartier, qui est parallèle à l'oued tatreg et se présente comme un axe continu car il est lié avec le littoral et la RN24 sans aucune discontinuité. Cette dernière est non structurée, sans parois « non occupée », et limites non aménagées, vu qu'elle n'est pas prise en charge, et ce qui fait d'elle une voie de transit, car elle n'est pas fréquentée.



Figure 73 : photo du boulevard, source : mapio.net

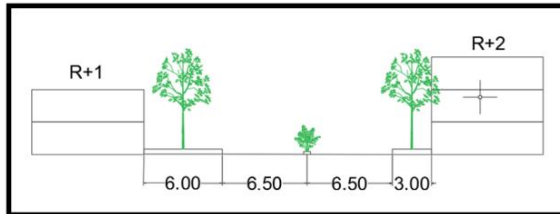


Figure 74 : coupe schématique du boulevard, source : par auteures.



Figure 72 : boulevard d'oued tatreg, source : Google earth, 2018, traitée par auteures.

IV.4 Le boulevard du front de mer :

C'est un Boulevard délimitant notre périmètre d'étude, qui est parallèle à la mer, il relie le Rocher noir avec le reste de la ville, il est un axe de circulation, et ne présente pas son rôle, en raison du flux, et ça paroi ne le reflète aussi, en terme de situation, architecture, qui est par la suite un élément de rupture avec la mer car il n'est pris en charge.



Figure 76 : boulevard du front de mer, source : par auteures.

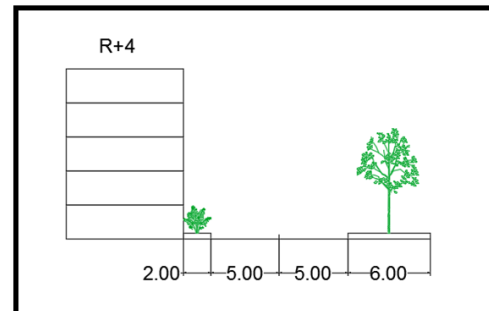


Figure 77 : coupe schématique, source : par auteures.

IV.5 Le boulevard d'ALN :

C'est un axe situé à l'entrée Est de la ville « à la périphérie », il est perpendiculaire au boulevard du 1er novembre, il relie la RN24 au reste de la ville, qui est d'un flux mécanique et piéton important, en raison de la présence de l'habitat collectif et le commerce, vu qu'il était une ancienne porte de la ville. Ce dernier est de caractère monofonctionnel, ces parois constituées de deux cités d'habitat collectif; qui souffrent de mobiliers urbains, et les espaces publics.



Figure 78 : boulevard de ALN, source : Google earth, 2018, traitée par auteures.

On remarque une connexion avec les voies, vu qu'il n'y a pas de clôture urbaine.



Figure 79 : photo du Boulevard, source : par auteurs.

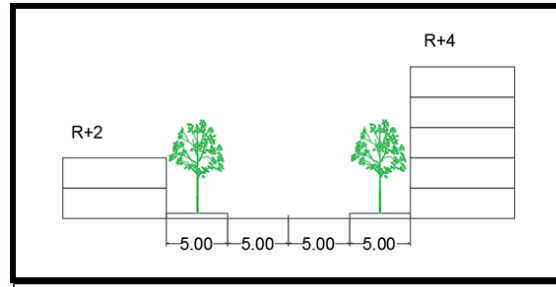


Figure 80 : coupe schématique, source : par auteurs.

IV.6 Boulevard du centre-ville :

C'est un boulevard horizontal et parallèle à la mer, et il est aussi une voie périphérique (principalement) à notre périmètre, elle est ponctuée par un moment important à l'échelle de la ville, à savoir son intersection et son point de rencontre avec le Boulevard du 1^{er} novembre.



Figure 81 : Boulevard du centre-ville, source : Google earth, 2018, traitée par auteurs.

Ce Boulevard est un lieu de rencontre entre la circulation mécanique et ferroviaire, cette disposition est matérialisée par une gare ferroviaire et routière, mais cette dernière a été délocalisée, et devenue principalement un arrêt de bus, et qui n'est pas bien traité.

Le Boulevard du centre-ville n'a pas de parois, à cause des clôtures, ainsi que le tracé du chemin de fer qui domine, on y trouve que la faculté qui ne s'ouvre pas sur ce dernier, des passages piéton et mécanique, ainsi que la passerelle.

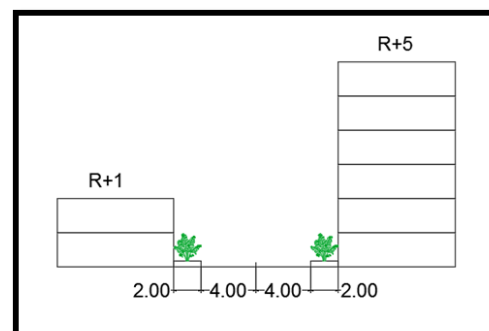


Figure 82 : coupe schématique, source : par auteurs.

IV.7 Boulevard administratif :

Il d'un flux important seulement pendant la période hivernale, il ne y a pas de communication des parois avec le Boulevard, en vue de leurs clôtures.

C'est un boulevard qui relie les voies structurantes primaires: la voie de la vallée et la voie de l'INH-Gare ferroviaire; ce dernier est une voie discontinue, qui relie la cité administrative au reste de la ville, et dont les parois sont occupées par le centre administratif « PTT, tribunal, trésor ».



Figure 83 : le boulevard administratif, **source** : Google earth, 2018, traitée par auteures.

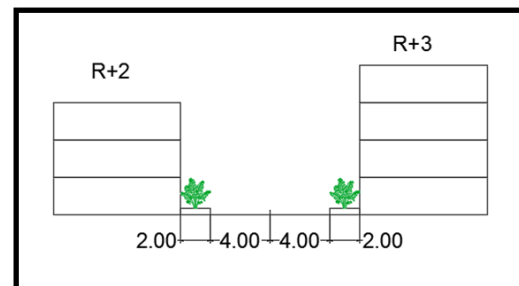


Figure 84 : coupe schématique du boulevard, **source** : par auteures.

IV.8 La voie de l'INH :



Figure 85 : la voie de l'INH, **source** : Google earth, 2018, traitée par auteures

C'est une voie située au Nord de notre quartier, parallèle à la mer, elle relie le Boulevard du 1er Novembre à l'avenue du Font de mer, qui est matérialisée par l'université de L'INH, dont les parois ne communiquent pas avec la voie, en raison des clôtures.

Elle est d'un flux mécanique et piéton important, en vue de sa proximité à la plage et aussi l'université.



Figure 86 : photo de la voie, **source** : par auteures.

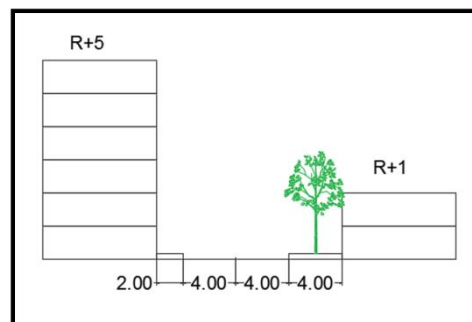


Figure 87 : coupe schématique, **source** : par auteures.

IV.9 Avenue du front de mer:

C'est une avenue qui est perpendiculaire et connectée directement avec le Boulevard du front de mer, et qui le relie avec le Boulevard de l'indépendance et le reste de la ville, elle a un flux important notamment pendant la période estivale, et surtout avec ces parois qui sont animées et connectées avec la voie, par le parc du dauphin et la maison de la culture, et la présence de végétation tout au long de cette dernière.



Figure 89 : photo de l'avenue, source : booking.com

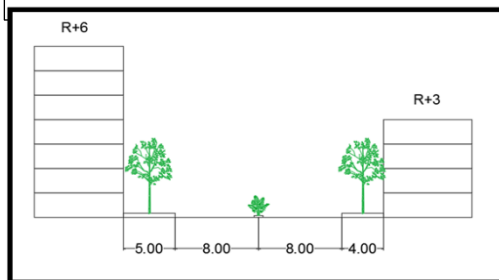


Figure 90 : coupe schématique, source : par auteurs.

M



Figure 88 : avenue du front de mer, source : Google earth, 2018, traitée par auteurs

IV.10 Boulevard de liberté :

C'est un Boulevard qui est situé à l'Ouest de la ville, il relie le centre urbain au lotissement d'habitat individuel, il est fréquenté beaucoup plus par le transport urbain, ce qui lui donne un flux mécanique important, avec une absence de communication avec la voie, vu que ces parois ne sont pas prises en charge.

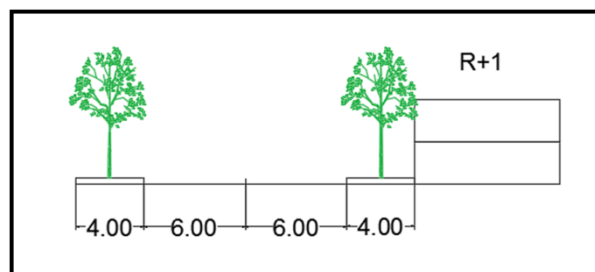


Figure 92 : coupe schématique du Boulevard, source : par auteurs.



Figure 91 : boulevard de liberté, source : Google earth, 2018, traitée par auteurs.

IV.11 La route nationale 24 :

C'est une voie territoriale, reliant Boumerdes au reste de la ville, et sépare aussi l'urbain des terres agricoles, et elle est également un axe délimitant notre quartier de l'Est et au Sud. Elle est intéressante et dynamique « principalement le flux mécanique » malgré ça situation « périphérique », qui est collectrice de flux, et ainsi ponctuée par un moment marquant l'entrée Est de la ville au niveau de l'hôpital, et un ensemble d'équipements clôturés (la sureté de la wilaya, ...), ce qui cause l'absence de communication avec la rue, par rapport au bâti de type tertiaire implanté sur ces parois.



Figure 94 : photo de la RN24, source : par l'auteur.

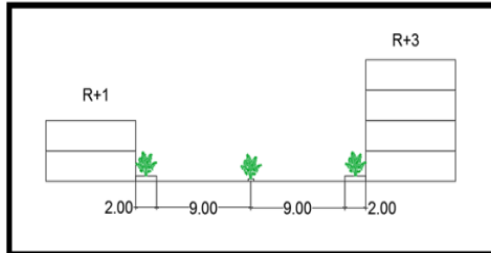


Figure 95 : coupe schématique de la route, source : par l'auteur



Figure 93 : la RN24, source : Google earth, 2018, traitée par

V. Les espaces publics :

V.1 Jardin 5 juillet :

C'est une placette située à la périphérie Sud-Est dans la 1ère entité, elle représente une situation en retrait, cet espace à une importante dimension qui est de (200*50) m², constitué des surfaces minérales et végétales, l'espace minérale étant le plus dominant, malheureusement en terme d'aménagement on remarque une insuffisance, le manque de mobilier, les espaces verts, ainsi que l'absence des espaces d'accompagnements.



Figure 96 : jardin 5 juillet, source : Google earth, 2018, traitée par auteures.



Figure 97 : photo à l'intérieur du jardin, source : par l'auteur.



Figure 98 : photo du jardin, source : booking.com

V.2 Jardin 21 mai 2003 : Albatros

Place située entre le boulevard d'oued tatreg et celui de liberté, malheureusement il est en rupture avec le reste de son environnement à cause de cette délimitation.

Ce jardin est de forme rectangulaire, avec une surface de (60×170) m², et qui est définie par la manière d'implantation des bâtis commerciaux avec les deux axes limites.

Son aménagement et pratiquement des jardins français (végétation riche, des palmiers) il est définie par des parcours de circulation en pavage.



Figure 99 : jardin Albatros, source : Google earth, 2018, traitée par auteurs.



Figure 100 : l'intérieur du jardin, source : booking.com



Figure 101 : photo du jardin, source : booking.com

V.3 Parc Le Dauphin:

Ce parc se situe au nord de notre périmètre, il est aligné à la vois de l'INH et le boulevard du front de mer, et qui est un espace public de détente (les jardins, les kiosques, les espaces verts, et les aires de jeux).

Ce dernier est d'une Forme géométrique rectangulaire, et d'une surface de (80×100) m².

On remarque qu'il est très fréquenté en raison de sa situation auprès de la mer.



Figure 102 : parc le dauphin, source : Google earth, 2018, traitée par auteurs.



Figure 103 : l'intérieur du Parc, source : booking.com

VI. Typologie de bâti :

C'est des constructions de la période contemporaine, qui sont pratiquement d'un gabarit qui varie de R+0 et R+5, la diversité d'expression architecturale allant d'une disposition éclatée, à des dispositions groupées, et des compositions volumétriques différentes; emboîtement, soustraction, ...etc, et avec un rapport entre le plein et le vide équilibré.

VI.1 Le palais de justice :

Ce palais occupe le centre de la parcelle ,de style architectural contemporain qui est matérialisé par la présence des deux murs rideaux .Il est d'une forme géométrique régulière; un seul volume emboîté avec deux parallélépipède qui apparaissent en façade, et dont cette dernière est symétrique et constituée de deux segments, les ouvertures rythmiques, et le couronnement, et avec un gabarit de R+4, et on peut parler sur la notion de seuil, qui est bien marqué avec une réinterprétation des éléments mauresque tel que l'arc à once de panier.

Les matériaux utilisés sont : béton armé, vitrage et le marbre.



Figure 104 : le palais de justice, source : Google earth, 2018



Figure 105 : palais de justice, source : mapio.net

VI.2 Maisons DERICHE :

C'est des constructions occupant quasi-totalité de la parcelle, et dont l'organisation globale est groupée, avec une répétition du même élément « organisation modulaire », ces dernières sont constituées principalement du corps; qui est la partie introductive, définie par un seuil matérialisé en retrait, et des espaces nus au niveau des étages. En revanche, ces constructions communiquent en terme de relation avec les espaces extérieurs, et dont la communication est assez confuse ; néanmoins, spatialement elles sont intéressantes mais non pas en terme de fonction.



Figure 106 : les maisons deriche, source : mapio.net

Ce groupement de maison est beaucoup plus réfléchi tel que l'architecture rurale « style contemporain ».

VI.3 Habitat collectif :

Des constructions en barre, d'un gabarit de R+4, du style contemporain, et de forme rectangulaire, avec une façade simple, cette composition est rythmique à l'horizontale, qui est un rythme entre plein et vide ainsi qu'entre l'horizontalité et verticalité.

Principalement la circulation verticale est sous forme de cage d'escalier et de couloir.

Le système constructif utilisé est toujours poteau-poutre (brique, acier, et béton), et en présence d'un simple toit terrasse.



Figure 107 : la cité d'habitat collectif, source : mapio.net

VII. Trame des équipements :

D'après la carte, on remarque la dominance des équipements universitaires et de recherche, au centre de notre périmètre, et précisément au niveau de la deuxième entité qui est le « centre », quant aux équipements administratifs, sont beaucoup plus au niveau de la première entité, par rapport à la troisième entité.

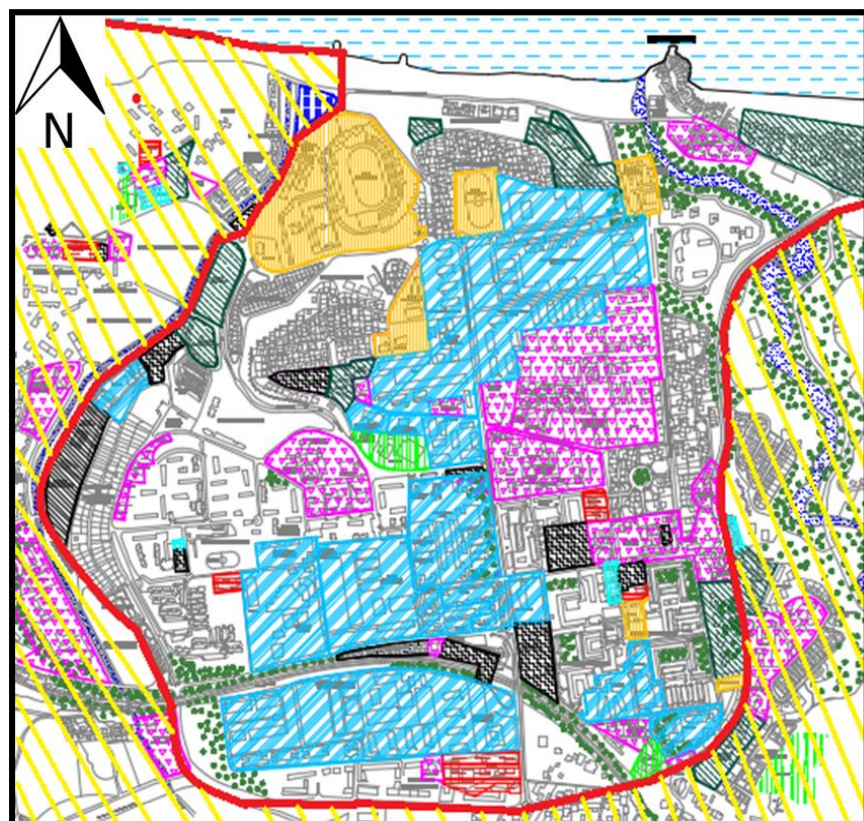


Figure 108 : la trame des équipements, source : PDAU de Boumerdes, 2008, traitée par auteurs.

LEGENDE:	
	: Secteur universitaire et la recherche.
	: Secteur éducatif.
	: Secteur administratif.
	: Secteur sportif et socioculturel.
	: Secteur culturel.
	: Secteur commercial.
	: Secteur du tourisme.
	: Secteur sanitaire.

VIII. Synthèse :

Suite à ce diagnostic, nous pouvons recéler un certain nombre de points forts au niveau de notre périmètre, qui sont; la situation intéressante d'ouverture de notre périmètre avec la mer, et la présence des éléments naturels tel que les deux oueds, et aussi le tracé géométrique convenable; facilitant les déplacements, la circulation, ainsi que la fluidité au niveau de ce dernier, et ce qui fait de lui un quartier assez aéré en raison du rapport bâti et non bâti, et comme on constate aussi une certaine homogénéité propre aux entités.

En revanche, nous pouvons recéler également un certain nombre de points négatifs, qui sont; le schéma de déplacement et le positionnement de bus ou d'arrêt, qui ne sont pas réfléchis pour desservir l'ensemble de ce quartier d'une façon équilibrée et adéquate. En outre l'absence et le mauvais aménagement d'espace public, ainsi que la ségrégation spatiale rencontré dans notre périmètre par le concepts de zoning, et on remarque aussi la monotonie au niveau d'infrastructure de déplacement, faisant d'elle des espaces de transit et de circulation, ce qui implique un mode de déplacement réduit avec un strict minimum à savoir; le véhicule, le transport en commun « bus », et en plus de ça, l'insuffisance, et le non aménagement des espaces extérieurs existants, ainsi que la non prise en charge de la dimension touristique, qui est une source de renouveau, au niveau dans notre cas d'étude, surtout avec la proximité sur la bande maritime , qui est assez importante.

IX. Carte des enjeux :

Afin de répondre au diagnostic établi, pour notre périmètre, nous proposons que notre intervention s'inscrive dans les enjeux suivant :

Enjeux	objectifs
La mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une meilleure fluidité, à notre périmètre, par la richesse d'infrastructure, tout en privilégiant les modes de déplacement doux et piétons.
La qualité architecturale	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une diversité, afin de résoudre l'un des problèmes au niveau de notre périmètre « la mono-fonctionnalité ». • La réflexion autour des espaces publics ; les éléments de rencontre, de connexion et interaction, permettant une vie, citoyenne et citadine au niveau de notre quartier. • Offrir une nouvelle proposition d'architecture.
La mixité	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des espaces publics, et proposer de nouveaux. • Requalification de la relation ville-mer, pour une mixité spatiale et sociale, pour assurer une intégration. • Une meilleure insertion de notre périmètre dans son environnement.

La centralité	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un centre lisible et adéquat à notre périmètre. • Renforcement de la relation de ce dernier avec les entités avoisinantes, avec une richesse fonctionnelle dans son ensemble.
---------------	---

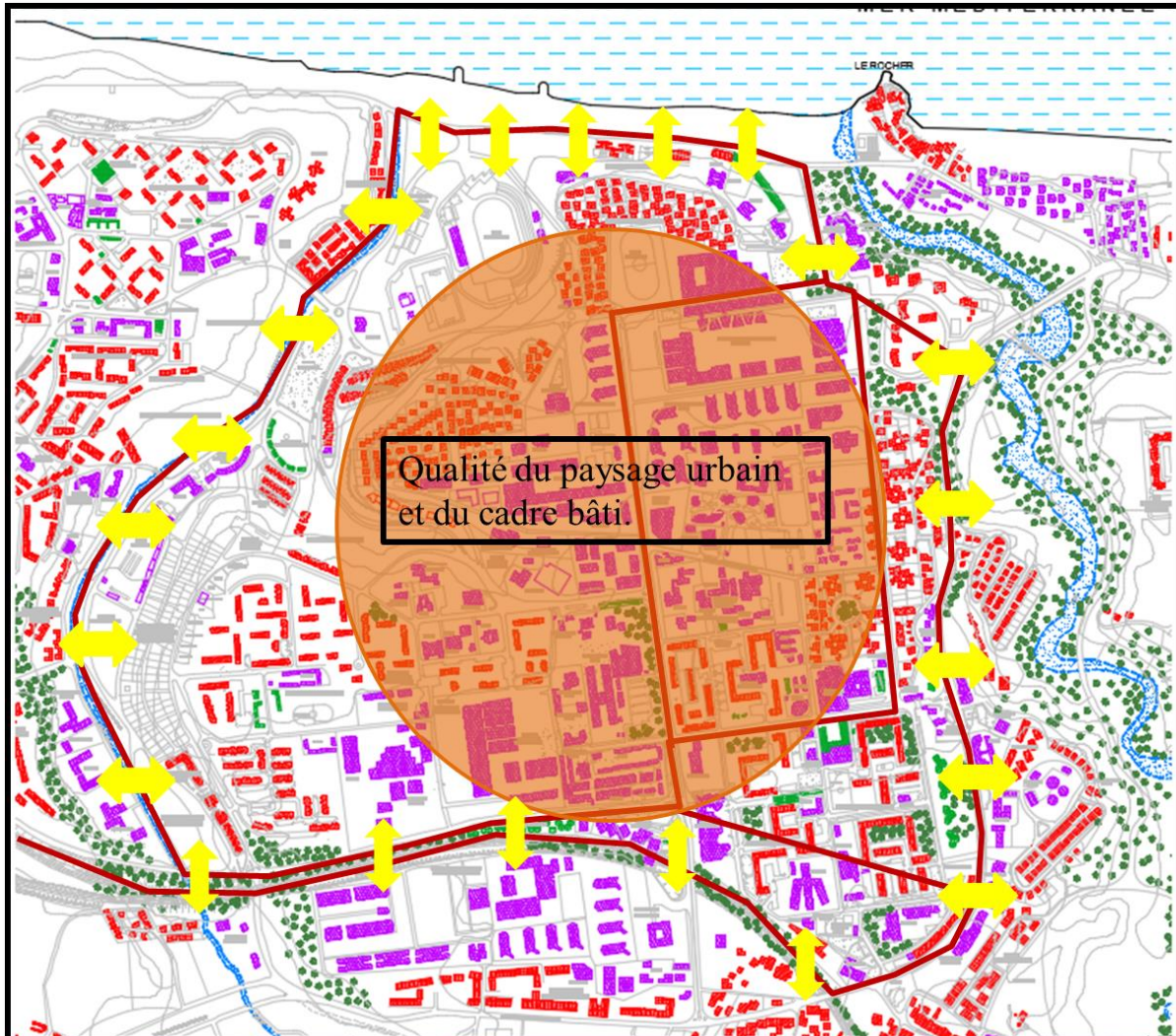





Figure 109 : carte des objectifs, source : état des lieux de Boumerdes, du PDAU 2008, traité par auteurs.

La légende:

-  mobilité et qualité architecturale
-  mixité sociale et urbaine.
-  la centralité.

X. Carte des objectifs :

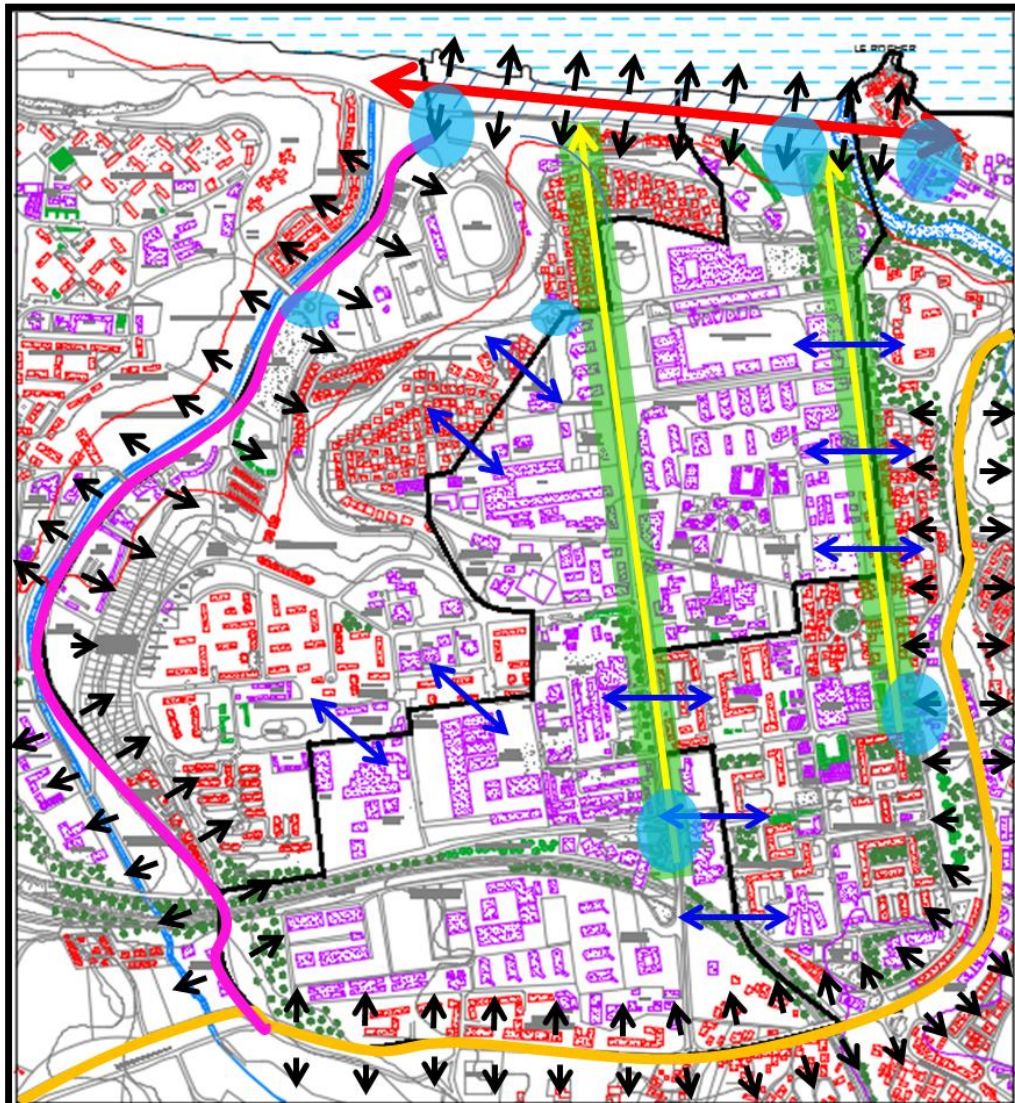









Figure 110: carte des objectifs, source : état des lieux de Boumerdes, du PDAU 2008, traité par auteures.

La légende:

-  Requalification de la relation de notre périmètre avec son élément naturel à savoir la mer.
-  Renforcement de la relation de ce dernier avec ces entités avoisinantes, avec un richesse et diversité fonctionnelle dans son ensemble.
-  Définition d'un centre propre, lisible et adéquat à notre périmètre.
-  Requalification, réhabilitation des espaces publics
Définir et retravailler les moments et les nœuds
Valorisation et intégration des moments d'identification et de repère urbain au niveau de Boumerdes
-  Ouverture des axes principaux et aménagement de leurs parois, pour une meilleure
-  connexion ville-mer
-  Aménagement de la ZET

CHAPITRE 3: *Interventions urbaines*

« Les matériaux de l'urbanisme sont le soleil, les arbres, le ciel, l'acier, le ciment, dans cet ordre hiérarchique et indissolublement ¹ »

_ Charles-Edouard Jeanneret _

¹ <https://urbanismeamenagementfiscalite.wordpress.com/category/citations/>

I. Introduction :

Suite à l'analyse urbaine de la ville de Boumerdes, qu'on a effectuée dans le chapitre précédent, et après avoir établi un constat de carences et potentialité de la ville, on va présenter les différentes actions menées, afin de répondre à notre problématique posée dans la phase diagnostique :

Comment offrir à notre périmètre d'étude un centre urbain convenable répondant à ces activités ; universitaire, habitat, administratif en communiquant avec son espace naturel qui est principalement la mer, et en renforçant la vocation touristique ?

Les objectifs principaux :

Rééquilibrage entre les entités, ainsi qu'entre les différentes fonctions.

Renouveler la relation du centre historique, avec la mer.

Valorisation et promotion des espaces publics et collectifs.

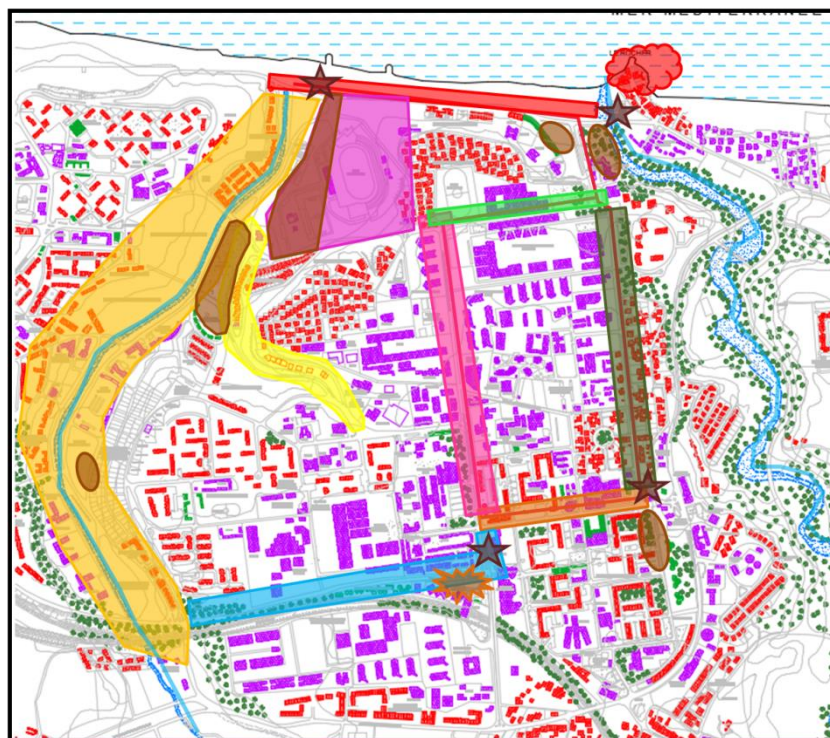







Figure 111 : carte des actions, **source** : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.

Légende :

	Action front de mer
	Action portes
	Action infrastructure de déplacement
	Action espaces publics
	Action projet structurant

II. Action infrastructure de déplacement:



Figure 112 : carte des infrastructures de déplacement, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteures.

II.1 Objectifs :

- ✓ Assurer une bonne condition de mobilité (mécanique et piétonne).
- ✓ Equilibrer les parois des boulevards, et les redynamiser.
- ✓ Elargir les trottoirs.

II.2 Les actions menées :

Au niveau de l'infrastructure de déplacement, comme on l'a déjà étudié, les voies sont males structurées et prises en charge; du coup, dans notre intervention, on a mené plusieurs actions, qui sont:

- La redéfinition et densification des parois des voies, et travailler leurs parois, en leurs donnant une certaine ambiance urbaine.
- La délocalisation de la gare routière, au niveau du boulevard du oued Tatreg, à l'extérieur de la ville, pour diminuer le flux mécanique à l'intérieur de cette dernière.
- La proposition d'une ligne de tramway, à la périphérie Est de la ville, passant du boulevard du centre-ville, par la RN24, jusqu'au boulevard de front de mer, dans le but de relier le reste de la ville avec notre périmètre d'étude.
- La canalisation des deux oueds; oued Tatreg et celui de Boumerdes, en aménageant aussi leurs limites.
- La prise en charge des espaces de stationnement, en proposant des parkings sous-sol.
- L'injection d'une piste cyclable au niveau des axes principaux.

L'introduction de l'élément végétal.

II.2.1 Le boulevard du front de mer:

- Restauration du boulevard du front de mer.
- La réhabilitation des terrasses du front de mer, en proposant d'un belvédère, avec des services au sous-sol (restauration, sport, loisir,...)
- Réhabilitation du rocher noir et de la façade maritime.
- Proposition d'une continuité d'habitat collectif, le long du boulevard.
- La continuité de la ligne des hôtels, en proposant un autre hôtel, et l'intégration d'un socle commercial pour ces derniers.

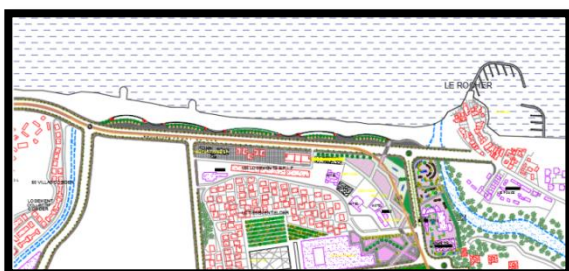


Figure 113 : le boulevard du front de mer, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 114 : vue sur la façade maritime, source : auteurs.



Figure 115, 116 : vues sur le Boulevard du front de mer, source : auteurs.

II.2.2 Le boulevard du oued Tatreg:

- La proposition des équipements à vocation d'affaire, sanitaire, et commerciale, avec un gabarit important; afin de donner une certaine vivacité au boulevard.
- Renforcer la relation entre notre périmètre d'étude et le reste de la ville, en réaménageant l'escalier urbain, et proposant un parc à la fin de ce dernier, comme prévu par le PDAU.



Figure 117: boulevard du oued tatreg, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.

II.2.3 Le boulevard du 1er novembre:

- L'ouverture des parois des universités, réaménageant les espaces extérieurs, semi-collectif, en tant que placette et espaces publics avec des arbres et de la verdure, pour une meilleure mixité urbaine, entre la fonction universitaire et autres.
- La proposition des équipements de vocations scientifiques et culturels, pour un bon dynamisme du boulevard.



Figure 118 : le boulevard du 1^{er} Novembre, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 119, 200: vue sur le boulevard du 1^{er} novembre, **source :** auteurs.

II.2.4 Le boulevard de l'indépendance:

- Réaménagement de ces parois.
- Introduction de l'élément végétal.



Figure 202 : vue sur le boulevard de l'indépendance, **source :** auteurs.

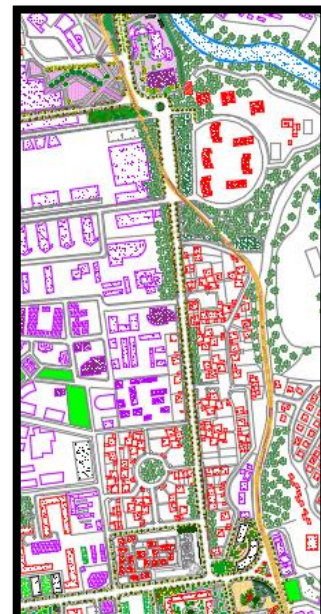


Figure 201 : le boulevard de l'indépendance, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.

II.2.5 Le boulevard de l'ALN:

- Réaménagement du fleuriste.
- Restauration du dortoir de gendarmerie et proposition de l'habitat individuel à ça place.
- Réhabilitation de l'habitat collectif, et le réaménagement de leurs espaces extérieurs.
- Le boulevard du centre-ville:
- Restructuration de la voie.
- L'ouverture de l'INH avec le reste de la ville, et la proposition d'un centre scientifique et de recherche, et une parcelle; pour une meilleure connexion entre l'université et le reste de la ville.
- La réhabilitation de la gare ferroviaire, e le centre d'artisanat, en lui changeant de fonction, qui devient une maison de jeune.
- L'aménagement des espaces extérieurs en placettes.



Figure 203: le boulevard de L'ALN, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 204 : vue sur le boulevard de l'ALN, **source :** auteurs.

II.2.6 Le boulevard de liberté:

- Proposition d'un immeuble bureau, pour la continuité avec la fonction administrative.
- La proposition d'un stade et une salle polyvalente; pour répondre aux besoins des habitants.
- L'aménagement des espaces extérieurs.

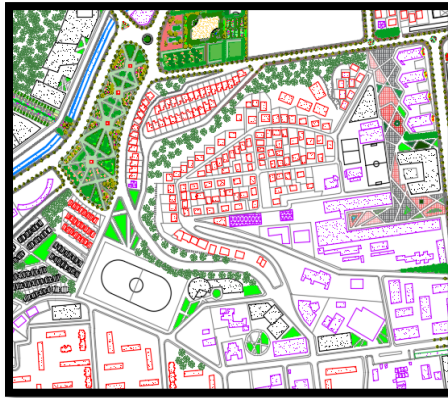


Figure 205 : le boulevard de l'indépendance, **source :** PDAU de Boumerdes. état des lieux. 2008. traitée par auteurs.

II.2.7 Le boulevard du centre-ville:

- Réhabilitation de la gare ferroviaire, centre d'artisanat; en lui changeant de fonction, qui devient par la suite une maison de de jeune « porte ».
- Aménagement des espaces extérieurs.



Figure 206: le boulevard du centre-ville, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 207,208 : vues sur le boulevard du centre-ville, **source :** auteurs.

II.2.8 La voie de l'INH:

- La délocalisation du stade, et la proposition d'un espace publics.
- Réhabilitation de la salle de conférence, et du bloc de l'INH; qui devient par la suite un centre d'artisanat.

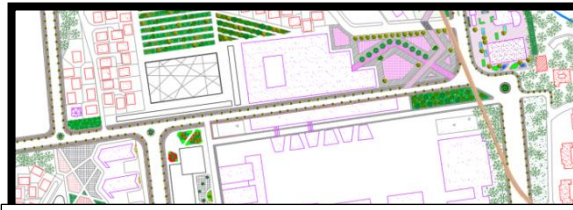


Figure 209 : la voie de l'INH, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 210,211 : vues sur a voie de l'INH, source : auteurs.

III. Action seuils:

III.1 Objectifs :

- ✓ L'articulation entre les différentes portes.
- ✓ La jonction des éléments de connexion.
- ✓ Redéfinitions des différents moments.
- ✓ Valorisation et intégration des moments d'identifications, et repères urbains.

III.2 Actions menées :

III.2.1 Entrée Nord-Est:

- Aménagement des espaces extérieurs.
- Retravailler les nœuds.

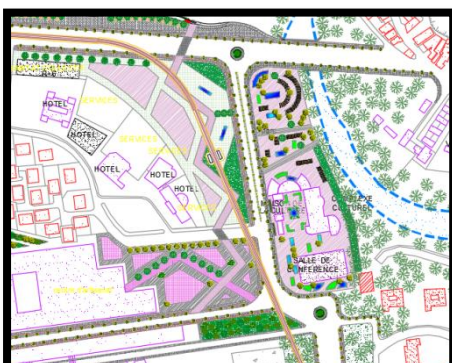


Figure 212: l'entrée Nord-Est, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par



Figure 213 : vue sur l'entrée Nord-Est, source : auteurs.

III.2.2 Entrée Nord-Ouest :

- Retravailler le nœud, et les trottoirs.

- Aménagement des espaces publics.

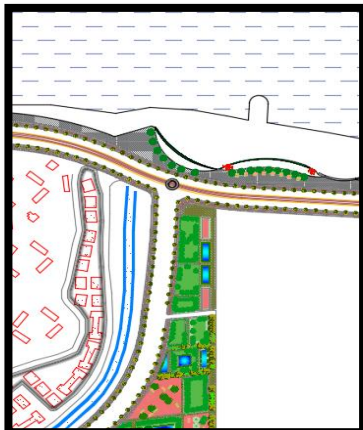


Figure 214: l'entrée Nord-Ouest, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 215 : vue sur l'entrée Nord-Ouest, source : auteurs

III.2.3 Entrée Est:

- Proposition d'une annexe pour le centre d'urgence.
- Délocalisation de la pompe à essence et la maison de l'environnement.
- Proposition d'une salle de cinéma avec un espace public, aménagé.
- Réaménagement de la placette 05juillet avec des mobiliers urbains et des arbres.



Figure 2016 : l'entrée Est, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 217,218 : vues sur l'entrée Est, source : auteurs.

Entrée gare ferroviaire:

- Délocalisation de la maison d'artisanat et la proposition d'une maison de jeune à ça place.
- Réaménagement des espaces extérieurs.
- Restauration de la gare ferroviaire.
- L'ouverture du centre commerciale Titanic.



Figure 219 : entrée gare ferroviaire, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 220: vue sur l'entrée gare ferroviaire, **source :** auteurs.

IV. Espace public-urbains:

IV.1 Objectifs :

- ✓ Améliorer les espaces publics, et proposer de nouveaux.
- ✓ Offrir une nouvelle proposition d'architecture.

IV.2 Les actions menées :

IV.2.1 Le belvédère du front de mer:

- Traitement du sol en pavé, avec l'introduction de l'élément végétal.
- L'aménagement de ce dernier avec des mobiliers urbains, et avec des escaliers et rompes qui desservent le sous-sol (restaurants, salles de sport, cafétérias) ainsi que la plage.



Figure 220: le belvédère du front de mer, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.

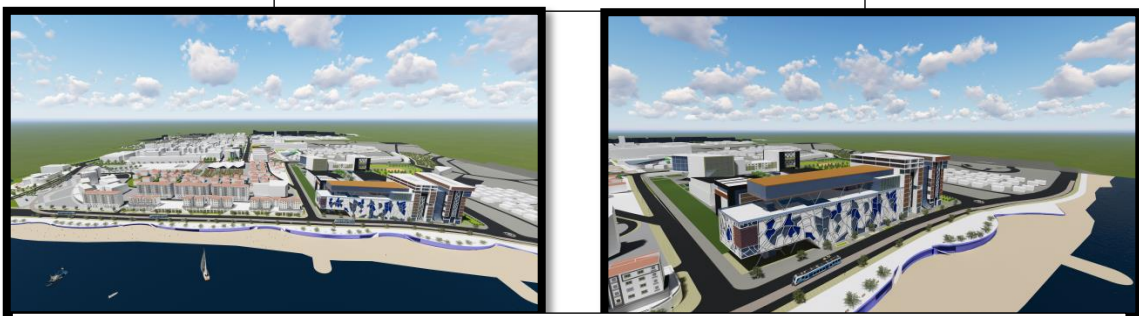


Figure 221,222: vues sur le boulevard, **source :** auteurs.

IV.2.2 Parc le dauphin:

- Insertion des espaces de détente pour enfant.
- Le déménagement du parking, et proposer au sous-sol afin d'agrandir le parc dauphin.
- La mise en valeur de la perspective vers la mer, avec un traitement du sol spécifique (forme irrégulière, pavage, espace vert), tout en en l'aménageant avec des mobiliers urbains et les arbres.



Figure 223: parc le dauphin, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 224,225: vues sur le parc dauphin , source : auteurs.

IV.2.3 Place maison de la culture:

- Aménagement de l'espace extérieur qui dépend à la maison de la culture, avec des mobiliers urbains, les arbres, jets d'eau.
- Injection des espaces verts et minérales.



Figure 226 : place de la maison de la culture, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 227: vue sur la place de la maison de la culture, source : auteurs.

IV.2.4 Place l'INH:

- Aménagement d'une bande de cette dernière, avec des éléments verticaux, qui définissent des directions, vers la mer, et notre projet structurant, donnant une certaine ambiance, surtout la nuit avec des jeux de lumière attirants.
- Intégration d'un jardin avec des parcours.
- Injection d'une placette couverte, avec un toit, et un aménagement; en banc et table.

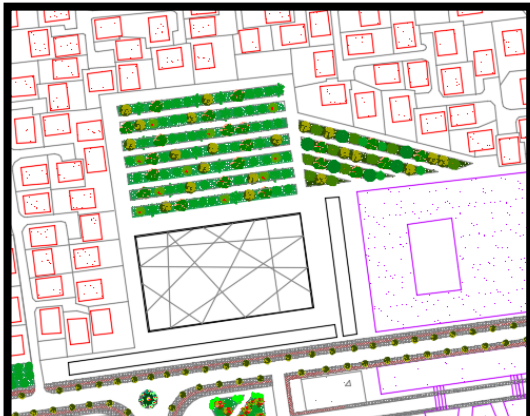


Figure 228: place l'INH, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 229: vue sur la place l'INH, source : auteurs.

IV.2.5 Place l'IAP:

- Traitement du sol, en définissant une direction, vers le projet structurant, avec une combinaison, entre espaces verts et le pavage, pour le l'IAP et la bibliothèque proposée.

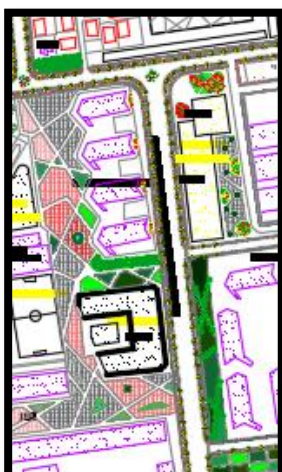


Figure 230: placette l'IAP, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 231 : vue sur la place de l'IAP, source : auteurs.

IV.2.6 Jardin 21 mai:

- Réaménagement de ce jardin, avec un traitement contemporain et adéquat.



Figure 232: jardin 21 Mai, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 233: vue sur le jardin 21 Mai, **source :** auteurs.

IV.2.7 Parc les 451 logements :

- La proposition d'un parc comme prévu par le PDAU.
- L'aménagement de l'escalier urbain, avec l'injection des rompes, et une ligne de toboggan.



Figure 234: parc les 451 logements, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.

IV.2.8 Jardin 05 juillet:

- Réaménagement du jardin, par l'injection des jets d'eau, mobiliers urbains, des espaces verts, ainsi que du traitement de sol en pavage.



Figure 235: jardin 05 juillet, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 236,237: vues sur le boulevard, source : auteures.

IV.2.9 Place gare ferroviaire:

- Réaménagement de cette placette, par les mobiliers urbains, et de la végétation.
- Traitement de sol en pavage spécifique.



Figure 238: place la gare ferroviaire, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteures.



Figure 239 : vue sur la place de la gare, source : auteures.

IV.2.10 Jardin d'assiette :

Après qu'on a dégagé une bande verte, de notre assiette d'intervention, on l'a aménagé comme étant un jardin public, qui englobe plusieurs fonctions de détente pour les enfants, des terrains de jeux, de golf pour les adultes et des espaces verts, pour donner à la ville une surface pour respirer.



Figure 240: jardin d'assiette, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteures.



Figure 241: jardin d'assiette, source : auteures.

V. Action front de mer:

V.1 Objectifs :

- ✓ Redynamiser le front de mer.
- ✓ Requalification de relation ville-mer.

V.2 Actions menées :

- La réhabilitation des terrasses du front de mer, en proposant un belvédère, avec des services au sous-sol (restauration, sport, loisir,...)
- Réhabilitation du rocher noir et de la façade maritime.
- Proposition d'une continuité d'habitat collectif, le long du boulevard.
- Proposition d'une marinât au niveau du rocher noir; à l'échelle du quartier.
- La continuité de la ligne des hôtels, en proposant un autre hôtel, et l'intégration d'un socle commercial pour ces derniers.

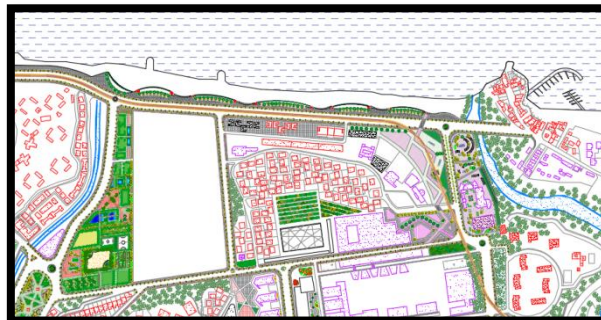


Figure 242: action front de mer, source : PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.

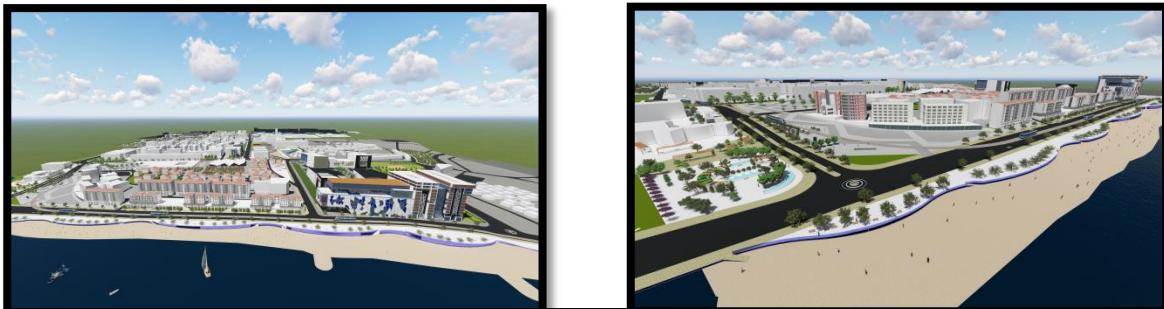


Figure 243,244: vues sur le front de mer, source : auteurs.

VI. Action projet structurant:

VI.1 Objectifs :

- ✓ Valoriser la vocation touristique au niveau de notre périmètre.
- ✓ Redynamiser la ville, et le front de mer.
- ✓ Renforcer la relation entre périmètre, avec les entités avoisinantes.

VI.2 Les actions menées :

- Délocalisation du stade olympique, tout en définissant une assiette d'intervention, pour accueillir un complexe touristique, qui réponde le plus à la vocation du site.

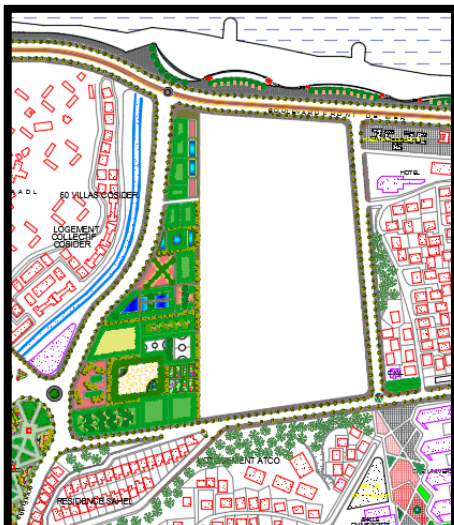


Figure 245 : action projet structurant, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 246 : vue sur le projet structurant, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.



Figure 247 : vue sur le projet structurant, **source :** PDAU de Boumerdes, état des lieux, 2008, traitée par auteurs.

VII. Conclusion :

L'ensemble des actions que nous avons menées, nous ont conduit à transformer notre périmètre d'étude en un centre urbain disposant d'un certain nombre d'équipements et d'espaces ; qui lui permettent d'améliorer l'image de la ville de Boumerdes, de la dynamiser et d'élargir son pouvoir d'attractivité.

CHAPITRE 4: *Projet architectural*

« L'architecture, c'est une tournure d'esprit et non un métier »

Le Corbusier

¹ <https://urbanismeamenagementfiscalite.wordpress.com/category/citations/>

I. Introduction :

« L'architecture se thématise à partir de l'environnement dans lequel elle se place et développe de ce contexte : forme, langage et vocabulaire. Une architecture qui est sans rapport avec les conditions spatiales et spirituelles de l'environnement n'est qu'un geste vide de sens »¹.

Les actions urbaine menées au cours de cette opération urbaine, ont été réfléchies de façon à ce qu'elles puissent participer à la nouvelle dynamique du noyau originel de Boumerdes.

Après avoir soulever les enjeux de notre diagnostic, la mise en valeur de la vocation touristique ; est primordiale, pour participer à la dynamique du quartier.

II. Choix de l'assiette d'intervention :

Notre assiette d'intervention est située sur le front de mer, à l'entrée Est de la ville, et plus précisément sur le site actuel du stade, dont nous jugeons l'inadéquation de cette fonction, notamment avec la future vocation du site, on va délocaliser le stade, et reprendre l'assiette; pour y édifier un complexe touristique.

Toutes ces potentialités ont motivé notre choix, cela nous permet de répondre à notre problématique ; celle de la requalification urbaine, ainsi que pour la redynamisation du front de mer, en assurant la mixité urbaine, avec des espaces attractifs.

III. L'analyse de l'assiette d'intervention :

III.1 Situation :

L'assiette d'intervention est située le long du front de mer, elle est définie, par l'avenue du front de mer au Nord, oued tatreg à l'Ouest, et par deux autres voies secondaires, ainsi que deux lotissements d'habitat individuels, à l'Est et au Sud de cette dernière, ce qui fait qu'elle est riche en accessibilité.



Figure 248 : situation de l'assiette d'intervention, source : Google earth traitée par auteurs.

¹ Oswald Mathias UNGERS. Du mémoire « Complexe éco-hôtelier à Bejaïa », un projet précurseur de l'écotourisme, 2016/2017

III.2 Délimitation, surface et accessibilité :

Notre assiette d'intervention est délimitée par :

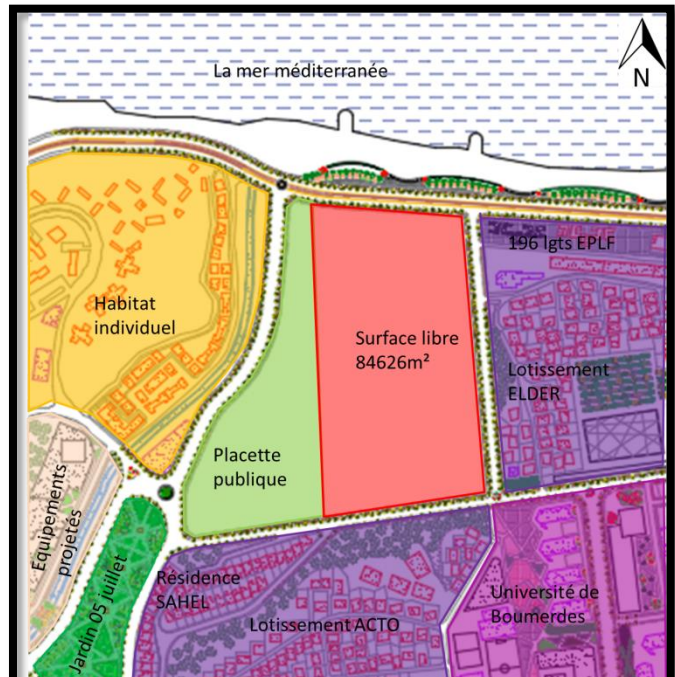


Figure249 : délimitation de l'assiette d'intervention, source : PDAU de Boumerdes, 2008, traitée par auteurs.

Le terrain est entouré de deux voies principales, le Boulevard du front de mer, et oued tatreg, ainsi que deux autres voies tertiaires ; la voie de l'INH et celle du lotissement ELDER.

III.3 La morphologie :

III.3.1 Forme et surface :

L'assiette est d'une forme presque rectangulaire, et d'une surface de 84626m².

III.3.2 Relief et topographie :

Le terrain est caractérisé d'une faible pente, avec une partie plus au moins déclinée.

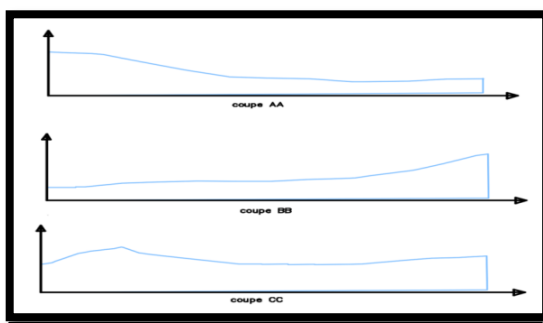


Figure251 : coupes schématiques, source : auteurs.



Figure 250 : la morphologie de l'assiette d'intervention, source : PDAU de Boumerdes, 2008, traitée par

IV. Le choix de la thématique :

Boumerdes est une ville très importante, avec ça situation sur la ligne du littoral, topographie, ainsi que son histoire ; elle présente un potentiel important, sous le plan touristique, et notamment le tourisme balnéaire, possédant une façade intéressante, en terme d'ouverture sur la mer, du fait ; pour renforcer cette connexion avec son contexte, on propose une offre touristique, et du coup ; notre choix, s'est porté sur la proposition d'un complexe touristique.

La recherche thématique:

V. Définition du complexe touristique :

Ensemble d'installations hôtelières et d'équipements de loisirs aménagés en un lieu par un même promoteur. Tout lieu comportant plusieurs activités de loisirs, est un complexe mais le phénomène moderne de « complexe touristique » apparu depuis des années donne une nouvelle signification à ce terme. Bien que ce terme désigne principalement les domaines de taille importante, on peut rapprocher la définition d'un complexe de touristique de celle d'un village de vacance (ou club de vacances). Il arrive aussi parfois d'utiliser ce terme pour désigner un hôtel de grande taille, offrant une multitude de services (hôtel-casino, hôtel de cure thermale....) »²

VI. Les composants du complexe touristique :

Le complexe touristique se compose de :

- ✓ Divertissements (parcs de loisirs, spectacles, casinos.....)
- ✓ Hôtels
- ✓ Commerces (restaurants, boutiques ou services)
- ✓ Activités sportives
- ✓ Activités relaxantes « thalassothérapie »
- ✓ L'élément principal peut être une station de ski, un hôtel-casino, ou comme dans l'industrie des parcs de loisirs, un parc d'attraction.

VII. Les fonctions de base d'un complexe touristique :

Les principales fonctions d'un complexe touristique sont résumées dans le schéma suivant puis détaillées juste après :

² Mémoire master2, complexe touristique MALIZ, promotion 2017, page 5

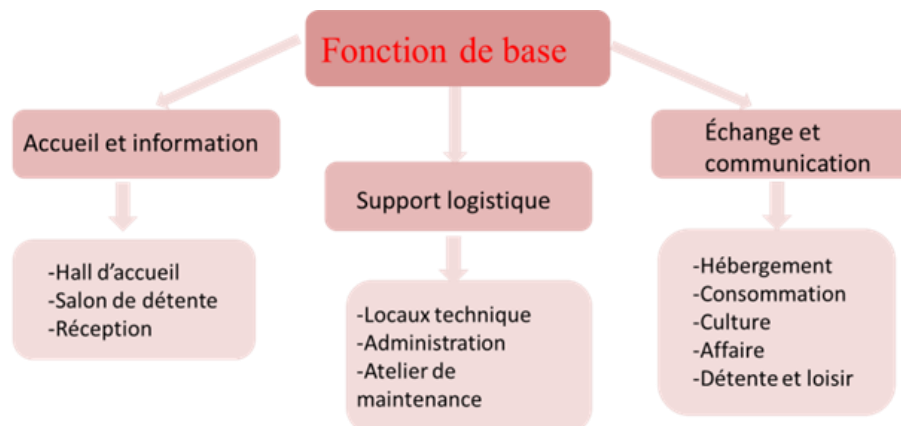


Figure252 : schéma des fonctions de base d'un complexe touristique, source : auteures.

VIII. L'hébergement dans un complexe :

« Destinées à assurer les séjours des vacances et de loisirs, ils se présentent sous différentes typologies individuel, semi-collectif ou même collectif. Conçu d'une manière à assurer le confort de ses occupants (touristes) et répondre aux exigences des touristes. »³

VIII.1 Bungalows :

Ce sont des constructions simples et légères utilisées notamment pour des séjours temporaires ou de vacances, en particulier à l'intérieur d'un ensemble hôtelier.

VIII.2 Les hôtels :

Ce sont des établissements commerciaux classés, qui offrent des chambres ou des appartements meublés en location, un service de restauration et des services de loisirs.

VIII.3 Auberge :

Elle doit être située en dehors des agglomérations composées de six (06) chambres au minimum, assurant le service de petit déjeuner. Elle est classée en trois catégories.

IX. La restauration dans un complexe touristique :

« On retrouve plusieurs infrastructures de restaurations sous différentes formes et offrant une multitude de services tels les restaurants, crémeries, snacks et autres sont répartis sur la plage comme suit : Restaurants, barbecue, pizzeria, crémeries, pizzeria, grands restaurants et / ou cafétéria, ainsi que des snack-bars, bar. »⁴

IX.1 Le commerce :

Le commerce est l'activité qui anime le complexe touristique, elle se diversifie selon la grandeur du projet et elle englobe en général ce qui suit :

- ✓ Un centre commercial.
- ✓ Boutiques pour l'hôtel.
- ✓ Boutiques de souvenirs (artisanal...).

³ Mémoire master2, complexe touristique MALIZ, promotion 2017, page 6

⁴ Mémoire master2, complexe touristique MALIZ, promotion 2017, page 7

- ✓ Boutiques à proximité des appartements.
- ✓ Boutiques d'accastillage pour le port de plaisance.
- ✓ Boutiques de location du matériel de sport de plage.

IX.2 Le loisir :

Le loisir est une activité qui attire les touristes de masse, dans le but de se distraire et de passer de bon moments. Ce dernier prend différents aspects pour répondre à un nombre maximum de besoins et ce comme suite :

- ✓ Centre équestre
- ✓ Parcours de golf
- ✓ Terrain de tennis
- ✓ Piscine
- ✓ Port de plaisance
- ✓ Parcs de loisirs
- ✓ Club nautique

IX.3 Le service :

Les services sont les fonctions qui assurent le bon fonctionnement du complexe touristique, et se résume en ce qui suit :

- ✓ Implantation de parkings et d'aires de stationnement des véhicules à moteur :
- ✓ Parking.
- ✓ Abris/ garages privés pour les villas.
- ✓ Aire de stationnement
- ✓ Administration

X. La Thalassothérapie :

« La thalassothérapie se définit précisément dans un site marin privilégié comme l'utilisation, simultanée et sous surveillance médicale des bienfaits du milieu marin (climat, eau, boues et autres substances extraites de la mer) même si elle emploie les mêmes techniques thérapeutiques que le thermalisme ; elle s'en distingue par le fait qu'elle n'utilise pas l'eau de source ».⁵

Constat : Le complexe touristique englobe plusieurs fonctions et activités de base, afin de répondre aux besoins des usagers, selon leurs goûts et leurs demandes.

⁵ Mémoire d'architecture « remise en forme » UNIVERSITE ABOUBAKR BELKAID, TLEMCEN, 2012/2013.

XI. Les concepts générateurs des complexes touristiques:

XI.1 Concepts liés aux contextes :

Continuité urbaine :



Figure 253 : continuité urbaine, **source :** exposé de 3^{ème} année licence, 2016.

L'accessibilité :



Figure 254 : l'accessibilité, **source :** exposé de 3^{ème} année licence,

L'ouverture (aération, contrairement à la compacité) :



Partie
donnant
sur l'urbain

Partie donnant sur la
mer

Figure 255: l'ouverture, **source :** exposé de 3^{ème} année licence, 2016

XI.2 Concepts liés au site :

L'axialité (alignement à la mer) :



Figure 256 : l'axialité, **source :** exposé de 3^{ème} année licence, 2016

Intégration au site, sa topographie et son climat :



Figure257 : l'intégration au site, **source :** exposé de 3^{ème} licence, 2016.

Le mouvement (site maritime)

L'organisation organique :



Figure 258 : l'organisation organique, **source :** exposé de 3^{ème} année licence, 2016

La mémoire du lieu :



Figure259 : la mémoire du lieu, **source :** exposé 3^{ème} année licence, 2016.

XII. La classification des Complexes Touristiques :

Ensemble d'installations hôtelières et d'équipements de loisirs aménagés en un lieu favorisant le dynamisme, très vivant qui dégage des ambiances de vacance.

Equipements		Situation	Services
Station balnéaire		En bord de mer.	Loisir et distraction, hébergement et restauration.
Station thermale		Près des sources thermales.	Services médicaux, de détente, d'hébergement et de restauration.
Station d'hiver		Généralement en haute montagne, dans un complexe hôtelier.	Pratique des jeux d'hiver : sport de glisse (ski-luge).
Centre de vacances		En bord de mer généralement.	Séjours de vacances et de loisirs dans des établissements d'accueil, à un prix forfaitaire.
Hôtellerie		Hôtels urbains ; hôtels balnéaires ; hôtels sahariens...	Pension complète offrant des loisirs divers.
Camping		En forêt ou sur la côte, sur un terrain approprié	Se pratique en collectivité ou individuellement dans des terrains spécialement aménagés et équipés.
Caravanning : mobile home		Permet de s'installer en bord de mer ou en montagne.	Permet de se déplacer par soi-même et de ne pas dépendre d'un établissement commercial, avec un minimum de confort.
Agro tourisme	Auberges rurales	Etablissement hôtelier de petite envergure, en général de 8 à 10 chambres, situé en zone rurale.	Permet de profiter du contact avec la nature, etc.
	Gîtes rurales	En montagne, dans des habitations aménagées par les agriculteurs ou les artisans ruraux.	Permet aux ruraux d'obtenir des revenus complémentaires tout en préservant leur patrimoine immobilier rural.

Figure260 : classification des complexes touristiques, source : exposé de 3^{ème} année licence, 2016.

XII.1 Synthèse :

Un complexe touristique est évolué à travers le temps, selon les circonstances et les paramètres de sécurité existants dans le monde où il se situe. Il représente une destination touristique la plus fréquentée, et utilisée, il est la maille la plus importante de la chaîne touristique, et qui a connu un grand élargissement depuis des années, dans les pays développés.

Analyse des exemples :

XIII. Le premier exemple : COMPLEXE TOURISTIQUE DES ANDALOUSES: « exemple nationale » :

XIII.1 Situation :

Les Andalouses représentent le premier grand centre touristique de l’Ouest, situé sur la corniche ouest Oran. Il implanté sur une plage de sable doré de 1200mde long de la baie des Corailleurs et au pied d’une montagne verdoyante. Le complexe s’étend au milieu d’un espace vert avantageusement boisé et fleuri.

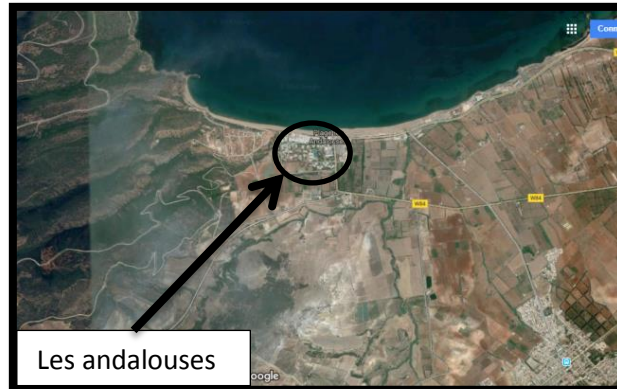


Figure 261 : la situation du 1^{er} exemple, **source :** Google earth, 2018, traitée par auteures.

Architecte: Fernand Pouillon.
Année: 1973.
Surface: 19 ha.
Situation : Une station balnéaire à 25kmà l’ouest de la ville Oran et à 34 KM de l’aéroport international d’Oran.



Figure262 : photo du complexe, **source :** Google image.

XIII.2 L’accessibilité et La circulation :

L’architecte a introduit deux accès :

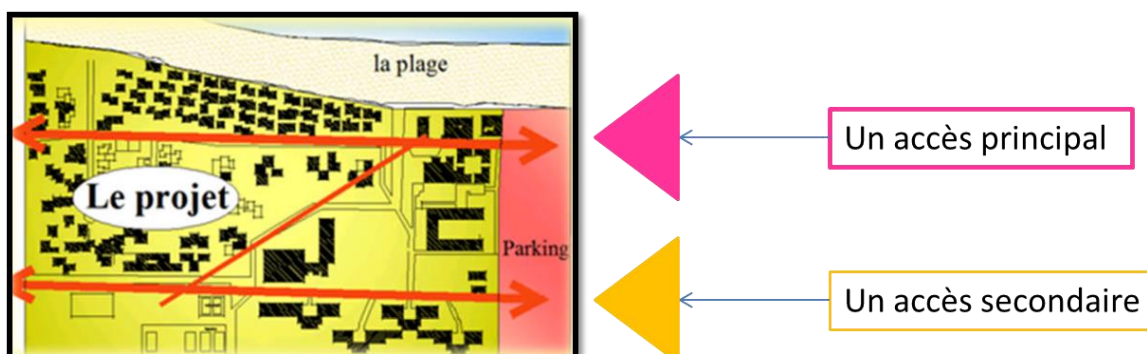


Figure 263 : l’accessibilité et la circulation dans le complexe, **source :** mémoire en architecture, université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

Menant à l'hôtel : afin d'éviter la circulation à l'intérieur.

Implantation du parking à l'extérieur du complexe pour minimiser le flux mécanique à l'intérieur du projet.

Circulation piétonne :

Usage des ruelles, passages et impasses pour les cheminements et les parcours piétons.

- *Elargir les intersections pour une meilleure articulation de la circulation.
- *Création des places à l'intérieur afin d'aérer le complexe.
- * Hiérarchiser la circulation piétonne



Figure 264 : la circulation piétonne, source : mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

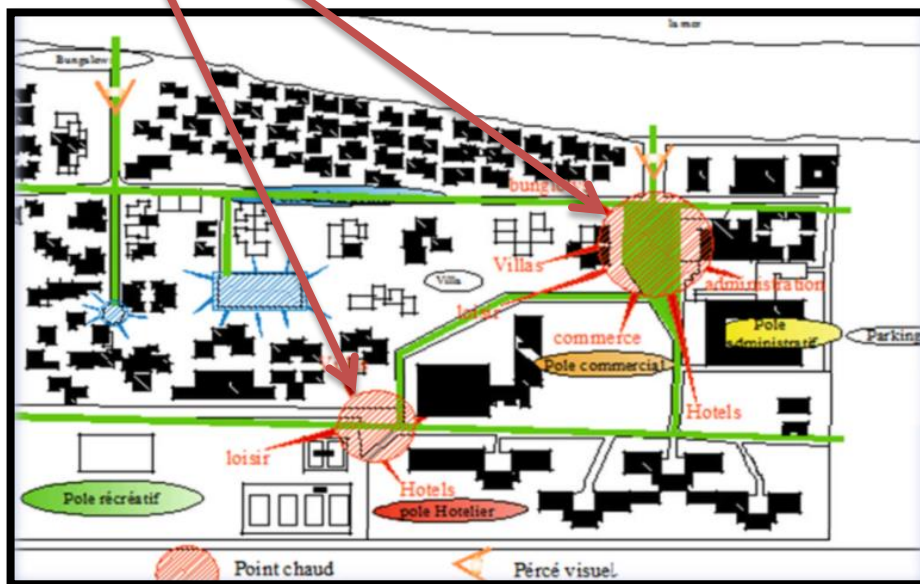


Figure 265 : hiérarchisation de la circulation, source : mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

XIII.3 Le principe d'implantation:

1) Implantation du pôle d'hébergement près de la mer pour :

- Bénéficier d'une vue panoramique vers la mer.
- Faciliter l'accessibilité à la plage

2) Implantation du pôle récréatif à l'arrière afin :

- S'éloigner par rapport au flux.
- Créer un équilibre fonctionnel.

3) Implantation du pôle administratif à l'entrée du projet pour :

- Éliminer la circulation des visiteurs à l'intérieur du complexe.
- Créer un accès direct et rapide pour l'administration.

4) Implantation du pôle hôtelier à l'entrée du complexe pour :

- Créer un accès direct.
- Eviter l'encombrement à l'intérieur du complexe.

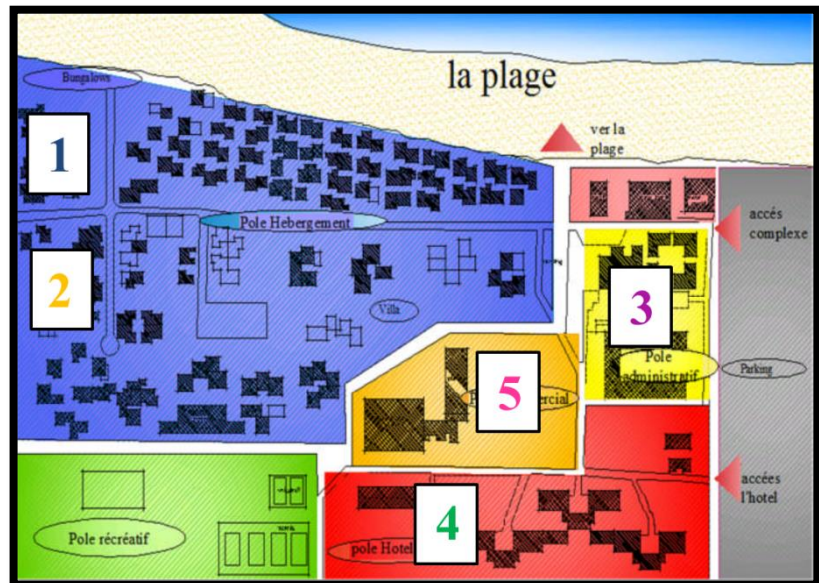
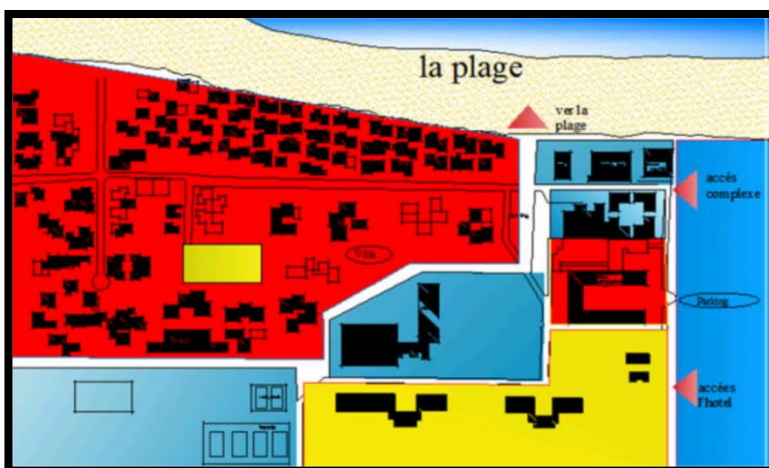


Figure 266 : principe d'implantation, source : mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

5) Implantation centrale du pôle commerciale pour :

- Faciliter l'accessibilité des locataires

XIII.4 La hiérarchisation des espaces :



	Espace privé
	Espace semi-public
	Espace public

Figure 267 : la hiérarchisation des espaces, source : mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

XIII.5 L'architecture et les façades :

Le complexe se représente comme une juxtaposition d'éléments, dégagant des espaces d'échange et rencontre.



Figure 268 : l'architecture et les façades, **sources :** mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

Implantation dispersé des bungalows pour :

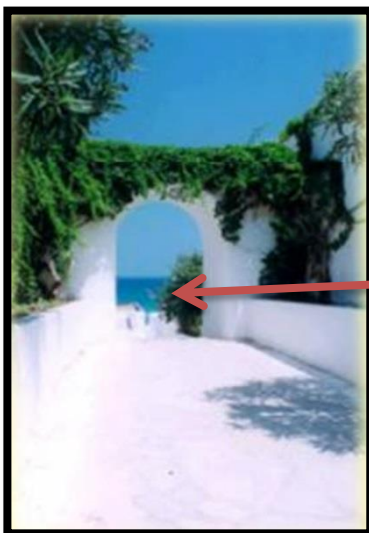


Figure269 : les vues panoramiques, **sources :** mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

- ✓ La création d'une façade urbaine.
- ✓ Créer une variation d'ambiance.
- ✓ Utilisation des hauteurs réduites afin de respecter l'échelle humaine.

Encadrement des vues par calme et la quiétude. Des espaces étroits qui donnent vers un espace large et perspective.



La couleur blanche présente dans tous le projet exprime le calme et la quiétude.

Figure 270 : la couleur du bâti, **source :** mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.



-La structure : les bâtiments du projet sont en structure traditionnel (poteaux poutres). La pierre naturelle pour le revêtement du sol.

-Usage des eaux pluviales pour l'arrosage des plantes.

Figure 271 : la structure des bâtiments, **source :** mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

La végétation présentée dans la majeure partie du projet afin d'avoir une harmonie avec le milieu aquatique, et fournir l'ombre et la fraîcheur.



Figure 272 : la présence de la végétation, **source :** mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

Fonctions primaires :

- Hébergement
- Hôtels (04).
- Villas (50).
- Bungalows (125).
- Loisirs et sport :
- Piscine olympique.
- Cours de tennis
- Terrain de Volley-ball.
- Base nautique.
- Night-club.
- Cyber café.
- Restauration:
- Restaurants à thème (05).
- Cafétéria.
- Snack-bar.



Figure 273 : l'ambiance intérieure, **source :** mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.



Figure 274 : l'ambiance intérieure, **source :** mémoire en architecture, de l'université Aboubakr belkaid, TELEMEN, 2012/2013.

Fonctions secondaires :

- Administration:
- Réception.
- Direction.
- Gestion.
- Salle de conférence (300 places).
- Salle de commissions (250 places).
- Services:
- Parking 100 places.
- Centre commercial.
- Garderie d'enfants

XIV. Le deuxième exemple : HOTEL le Burdj Al Arabe :

XIV.1 Situation :

S'inscrivant dans le paysage et le skyline de Dubaï, il est situé au niveau du quartier de Jumeirah, et réalisé par Architect TOM WRIGHT. Ce projet vise à redorer l'image de la région en proposant un repère visuel à la silhouette facilement reconnaissable et un symbole de tourisme haut standing et sophistiqué.



Figure 275 : Le Burdj Al Arabe, **source :** mémoire de Master 2, Centralité et architecture contemporaine, « Dreams hôtel », session 2017.

Le Burdj Al Arabe est un établissement hôtelier classé 7 étoiles considéré comme le plus haut bâtiment exclusivement dédié à l'hôtellerie, « avec 321m de hauteur rivalise avec la tour Eiffel »⁶

XIV.2 Accessibilité :

L'établissement, basé sur une ile artificielle à 290 m de cote, est accessible par une voie mécanique bâtie sur un pont reliant l'île au continent.



Figure 276 : l'accessibilité à l'hôtel, **source :** mémoire de Master 2, Centralité et architecture contemporaine, « Dreams hôtel », session 2017.

Fiche technique

Situation	Jumeirah, DUBAI
Dimensions de l'Ile	150m de cotés
Superficie	111500m ²
Hauteur	321m
Nombre de suite	202suites
Nombre d'étage	56
Maitre d'ouvrage	CHEIIK MOHAMED
Maitre d'œuvre	W.S.ATKINS

⁶ Reportage de l'hôtel Burdj Al Arab-Dubai, TVS

XIV.3 L'inspiration de la forme:

La construction de Burdj al Arabe a commencé en 1994. Il a été construit pour ressembler à la voile d'un bouter, un type de navire Arabe.

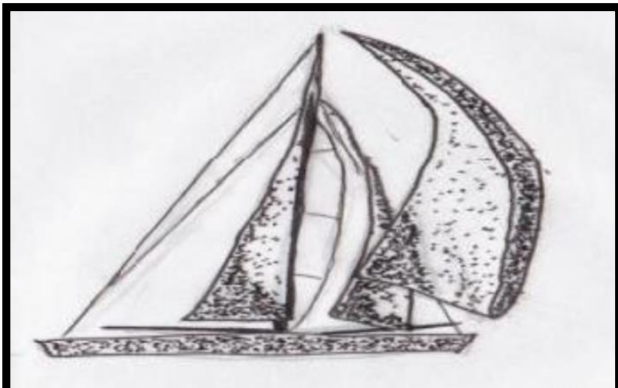


Figure 277 : l'inspiration de la forme, **source** : mémoire de master architecture, LIEU TOURISTIQUE A BAB EL OUED, ALGER, promotion 2017.

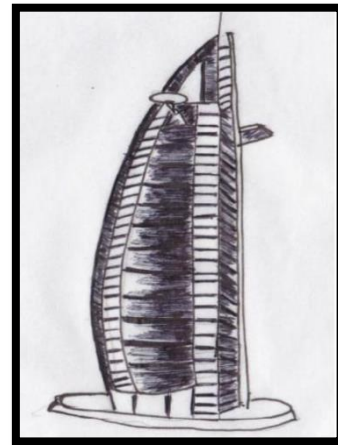


Figure 278 : l'inspiration de la forme, **source** : mémoire de master architecture. IDEM.

XIV.4 Architecture intérieure:

Vu l'envergure du projet, un soin particulier est apporté aux espaces du bâtiment; l'architecture intérieur doit atteindre le summum du luxe et refléter la puissance de l'émirat et sa prospérité. C'est l'architecte d'intérieur Khuan Chen qui s'est occupée d'aménager l'établissement.



Figure 279 : ambiance intérieure de l'hôtel, **source** : mémoire de master architecture, LIEU TOURISTIQUE A BAB EL OUED, ALGER, promotion 2017.



Figure 280 : ambiance intérieure de l'hôtel, **source** : mémoire de master architecture, LIEU TOURISTIQUE A BAB EL OUED, ALGER, promotion 2017.



Figure 281 : ambiance intérieure de l'hôtel, **source** : mémoire de master architecture, LIEU TOURISTIQUE A BAB EL OUED, ALGER, promotion 2017.

Typologie des suites:

Les suites à l'architecture somptueuse et détaillée dont la plus petite fait 169 m² de surface.

Le choix des matériaux, les couleurs et teintes et les ambiances des espaces. C'est donc ainsi que chaque espace devient unique en son genre. On peut citer parmi les espaces les plus importants:

L'architecture se veut plus avec une variété d'éléments architectoniques mais intègre aussi certains codes de l'architecture islamique (arcs, motifs décoratifs, niches ...)

L'atrium, considéré comme le plus haut au monde (180 m), domine l'intérieur du bâtiment. Le restaurant en porte-à-faux à plus de 200 m du sol offrant une vue imprenable sur le golfe persique.



Figure 282 : exemple de suite, source : master en architecture, LIEU TOURISTIQUE A BAB EL OUED, ALGER, promotion 2017, page 34

XIV.5 Matériaux de construction :

- Les matériaux doivent posséder des caractéristiques chimico-physiques leur permettant de résister aux conditions plus qu'agressives de la région.
- L'acier pour la structure et l'exosquelette.

Dispositifs structurels:

Le projet est bâti sur une île artificielle située à 280m au large de Dubaï.

L'île a été construite sur une base sableuse, c'est donc à cet effet que les ingénieurs ont optés pour des fondations en pieux (250 pieux de 40 m de long) pour assurer la stabilité de l'ouvrage.

En plus de voiles parasismiques, la structure est dotée d'un exosquelette en acier. Ce dernier permet de répondre aux contraintes et efforts liés aux vents grâce aux croix de contreventement et des poutres latérales (diagonales)

Il est important d'apporter une attention aux éléments suivants:

- L'importance de la métaphore lors de la conception.
- L'image et la silhouette dégagées doivent communiquer avec son environnement.
- Tenir compte des données Climatologiques et morpho géologiques du site car influant sur le choix du type de structure et des matériaux de construction.



Figure 283 : dispositifs structurels, source : master en architecture, LIEU TOURISTIQUE A BAB EL OUED, ALGER, promotion 2017, page 35

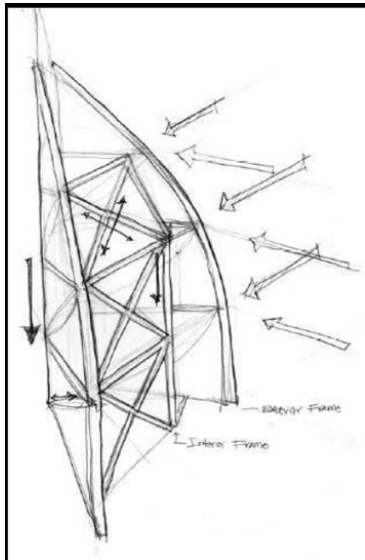


Figure 284 : dispositifs structurels, **source** : master en architecture, LIEU TOURISTIQUE A BAB EL OUED, ALGER, promotion 2017, page 35.

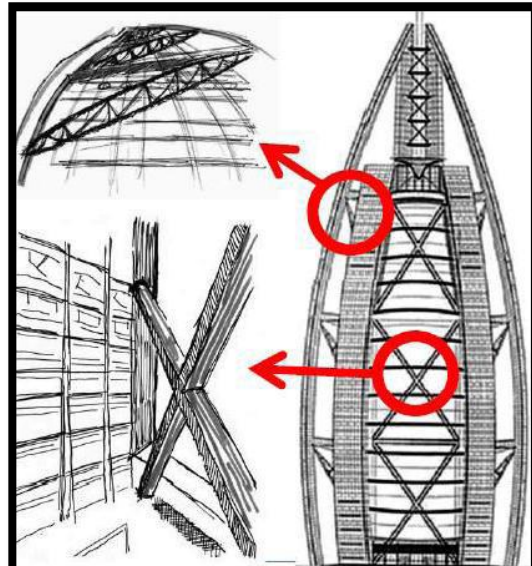


Figure 285 : dispositifs structurels, **source** : master en architecture, LIEU TOURISTIQUE A BAB EL OUED, ALGER, promotion 2017, page 35.

XIV.6 Programme de l'hôtel :

Fonction	Espaces
Hébergement	198 suites 2suites royale 2suites présidentielles
Restauration	6 Restaurants Bar Salon de détente
Remise en forme	Massage Hammam 2 Saunas Club de station thermale et de santé
Affaires	Salle de commission 2 places de cérémonie Amphithéâtre 2 classes de réunion
Sports et loisirs	Plonge sous-marine Parc aquatique Salle de sports
Shopings	Magasins Boutiques

XIV.7 Programme quantitatif et estimatif :

Ce programme permet de rentabiliser l'espace de notre hôtel et garantir un meilleur confort aux usagers.

Fonction	Activité	Espace	Surface
Entité accueil et information	Accueil	Hall d'accueil	50m ²
		Salon d détente	40m ²
		Hall d'exposition	55m ²
	Information control	Réception	20m ²
	vente	Bureau de control	10m ²
Entité échange et communication	Consommation	Restaurants	40m ² x4
		Cafétéria	30m ² x3
		Pizzeria	22m ² x2
		Salon de thé	35m ²
		Bar	28m ²
	Culture	Salle d'exposition	64m ²
		Bibliothèque	54m ²
		Salle de musique	30m ²
		Salle d'informatique	30m ²
		Salle de lecture	25m ²
	Affaire	Salles de conférences	300m ²
		Salles de réunions	45m ²
		Salles de cours	30m ²
		Vidéotheque	42m ²
		Des bureaux	22m ²
	Détente et loisir	Espace vert	-
		Discotheque	68m ²
		Salle d'aérobic	41m ²
		Salle de box	55m ²
		Salle de musculation	50m ²
		Salon de coiffures	30m ²
		Salle de billard	40m ²
		Piscine	40m ²
		Les salles de massage	25m ²
		Sauna	32m ²
		Infirmierie	30m ²
	Hébergement	Chambre simple	28m ²
		Chambre classe affaire	36m ²
		Des appartements	150m ²
		Suites juniors	80m ²
		Suites séniors	70m ²
		Suite royale	200m ²
Suite présidentielles		350m ²	

Entité support logistique	Locaux technique	Chaufferie	50m ²
		Local pour électrogène	30m ²
		Local climatique	45m ²
		Buanderie	40m ²
		Lingerie	42m ²
	Administration	B de directeur	30m ²
		B de secrétaire	16m ²
		B de comptabilité	20m ²
		B de gestion	20m ²
		Salle de réunion	30m ²
	Atelier de maintenance	Bureaux	20m ²
		Plomberie	36m ²
		Mécanique	45m ²
		Menuiserie	50m ²
	Electricité	30m ²	

Constat : la détermination de la typologie d'un hôtel, peut se faire par sa forme, ainsi que par son programme.

Synthèse :

La conception d'un hôtel doit répondre aux concepts suivants :

L'échelle : chaque projet à une échelle importante, il doit prendre en charge la notion du gabarit, qui donne sur la ville, afin qu'il soit un élément de repère, mais aussi pour profiter d'une bonne visibilité.

« **Monumentalité :** Caractère de ce qui est monumental, imposant, grandiose.

La fragmentation : La fragmentation est un moyen de diviser le projet en entités de formes, de fonctions et d'usages différents, tout en assurant la liaison entre les unités. Elle permet de créer des espaces, des parcours intérieurs, et surtout d'assurer l'interpénétration entre eux.

La transparence : Un concept utilisé dans le but d'intégrer le dehors dans le dedans, profiter des vues qui sur la ville. Elle favorisera l'interpénétration des espaces entre l'intérieur et l'extérieur.

Articulation : Ce concept nous permettra de relier les différentes entités du projet fragmenté et d'unifier.

La flexibilité et fluidité : La qualité visuelle, la clarté apparente ou lisibilité se conjuguent pour créer une structure globale du projet qui lui permet d'être lisible à l'intérieur et se laisse découvrir à l'aide d'une fluidité et lisibilité de circulation.

La hiérarchie : Le projet présente un programme riche et une diversité de fonctions qui nécessite une hiérarchisation dans la disposition de ces derniers afin que l'on puisse distinguer les fonctions primaires et secondaires, calmes et bruyantes. »⁷

⁷ Master en architecture « Dreams hôtel », session juin 2017

XV. Notre projet architectural :

Notre projet s'inscrit dans un projet plus vaste, qui est un complexe touristique ; qui est constitué de trois entité « hôtelière, loisir et thalassothérapie », de ce fait, on a choisi de détailler l'entité hôtelière.

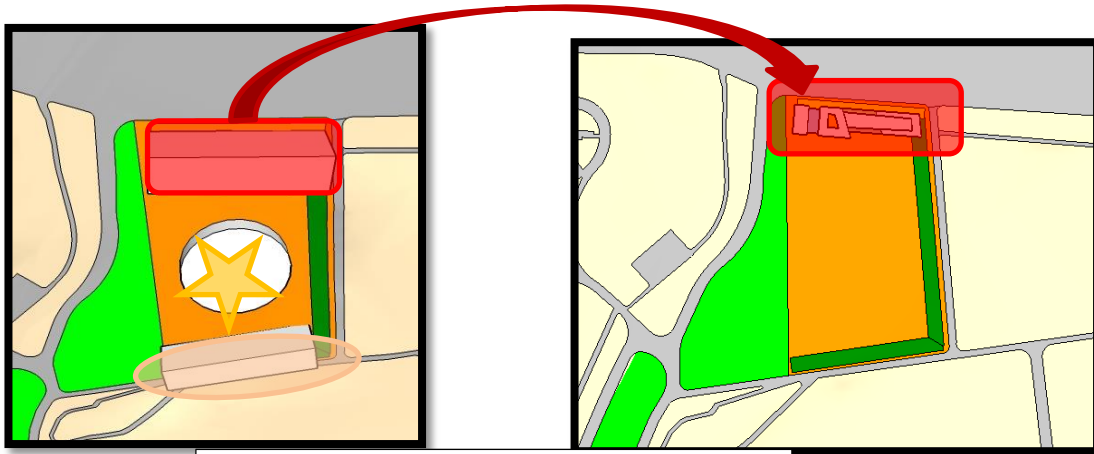





Figure 286 : la situation du projet structurant, source : auteurs.

La légende :

-  L'entité détente
-  L'entité loisir
-  L'entité hôtelière « le projet structurant » .

XVI. L'objectif du projet :

L'objectif de notre projet, est de répondre à la problématique posée principalement ; celle de la requalification urbaine, ainsi que pour la redynamisation du front de mer, en assurant la mixité urbaine, avec des espaces attractifs, mais aussi à la vocation du site, qui est beaucoup plus touristique.

XVII. La genèse du projet :

XVII.1 Principe d'urbanité :

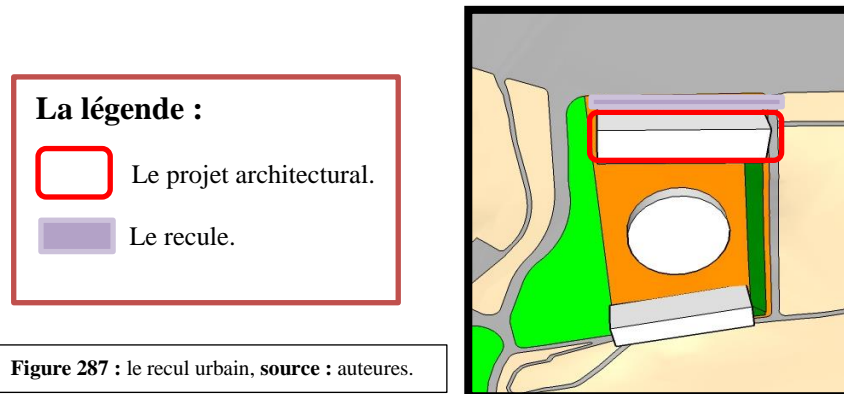
La notion d'urbaniste est concrétiser dans notre projet, par deux concepts ; à savoir :

XVII.1.1 Le recul urbain :

On a opté pour un recul de 15m, afin d'assurer la continuité avec l'environnement immédiat, ainsi que pour protéger notre projet des problèmes des flux, en raison de ça situation à proximité d'un boulevard d'une grande importante.

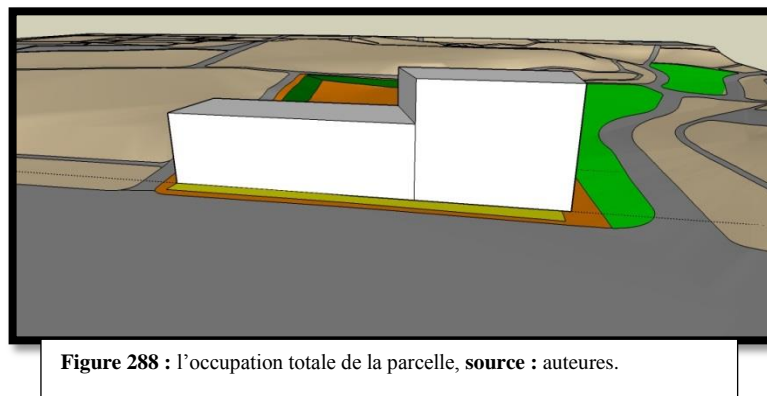
XVII.1.2 L'alignement :

Implantation d'une barre et une tour, parallèles au boulevard du front de mer, dont le but est de répondre aux exigences d'alignement urbain, pour assurer la continuité et l'articulation avec l'environnement immédiat, et la hiérarchisation des voies.



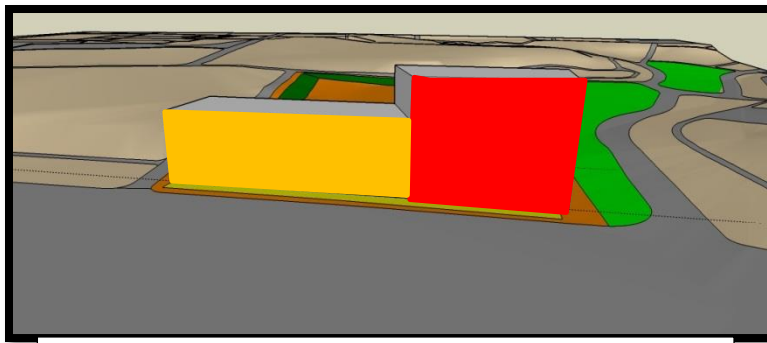
XVII.2 L'occupation totale de la parcelle :

L'occupation totale de la parcelle, nous permet de répondre aux recommandations urbaines majeures, afin de bien structurer les voies, délimitant celui-ci, et assurer la continuité et l'articulation avec l'environnement immédiat.



XVII.3 Fragmentation :

On a opté pour une fragmentation, afin d'assurer un bon fonctionnement, une meilleure fluidité, et perméabilité, ce qui permet un meilleur emplacement des accès, ainsi que la définition des différentes entités « loisir et hébergement » du projet ; en évitant l'effet de masse, et en obtenant un jeu entre le plein et le vide.



La légende :

- La 1^{ère} entité
- La 2^{ème} entité

Figure 289 : l'occupation totale de la parcelle, source : auteurs.

XVII.4 Le seuil :

Subir le volume à une soustraction du volume au niveau de l'entité hébergement, en le remplaçant par un autre petit volume léger, avec un petit recul, pour dégager un grand parvis ; qui est réfléchi pour le marquage du seuil, et pour la circulation horizontale et verticale.

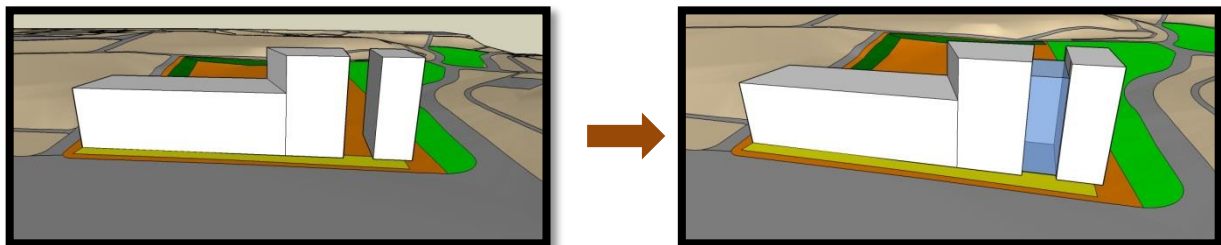


Figure 290 : la fragmentation du volume, source :

XVII.5 Le passage :

On a opté pour un morcellement, au niveau de l'entité loisir, afin de créer du relief, et du mouvement pour l'ensemble de notre projet, et aussi pour lui donner de la profondeur, ainsi que la notion d'ampleur.

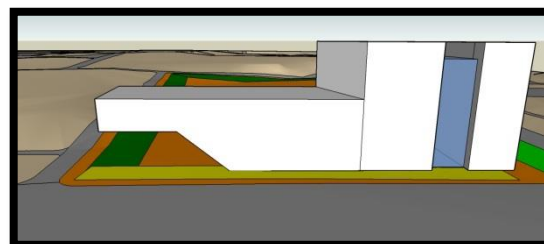


Figure 291 : le passage, source :

XVII.6 La barre :

La naissance d'une barre, au niveau de l'entité loisir, qui est surélevée de deux niveaux, pour créer une certaine ambiance, pour la terrasse et la piscine.

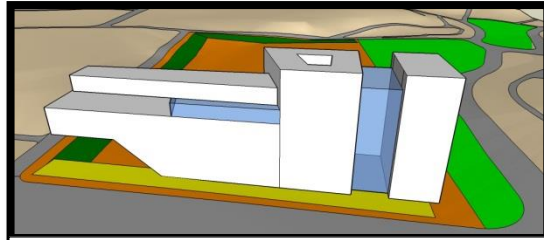


Figure 292 : l'apparition de la barre, **source :** auteurs.

XVIII. La description du projet :

Notre projet, l'hôtel touristique ; est un équipement d'une envergure nationale, situé dans un lieu fascinant, venant enrichir le centre urbain de Boumerdes, celui-ci est réfléchi sur un site de 202.81m de largeur, dont il occupe toute l'ampleur de la parcelle, il est ainsi entouré de trois voies de différentes hiérarchies, ce qui permet une continuité urbaine et une excellente accessibilité, ce dernier est un véritable repère contemporain, qui s'affiche depuis la mer et qui marque tout le quartier, notre hôtel résulte de la combinaison des différentes interventions (programme, concept), il est intégré dans son environnement urbain, et au contexte.

La majeure préoccupation ; est d'intégrer ces éléments au sein de notre projet, mais avec une nouvelle écriture architecturale plus contemporaine.

XIX. L'accessibilité :

L'accessibilité ce fait par le boulevard du front de mer, dont il possède trois accès, l'un au niveau de l'entité hébergement, qui est principale, et deux autres au niveau de l'entité loisir ; secondaires.

XX. Forme et fonctionnement :

L'hôtel est formé de quatre blocs ; les trois premiers, sont verticaux, ils comportent les activités de détente et d'hébergement principalement, qui se développent en R+12, et R+10 pour le volume du milieu qui est comme étant un seuil, et un seul bloc horizontal de R+8, dédié pour l'activité de détente.

Les accès sont différenciés, selon les utilisateurs ; accès principale et deux autres accès secondaires, plus accès au parking séparé suivant les entités.

XX.1 Le RDC :

Une partie est réservée à l'accueil, détente et consommation, au niveau de l'entité hébergement, il permet aux visiteurs de se renseigner, et s'orienter, tout en lui offrant une vision d'ensemble, sur les différentes activités, ainsi qu'une partie réservée au loisir, au niveau de l'autre entité.

XX.2 Le 1^{er} étage :

La 1^{er} entité est accessible depuis le RDC, par deux escalators centraux, elle est occupée par l'activité détente et consommation aussi, et idem pour la 2^{ème} entité qui est consacrée par le loisir.

XX.3 Les autres niveaux :

La 1^{er} entité est réservée à l'activité d'hébergement, quant à la 2^{ème} entité est maintenue au loisir.

XXI. Les traitements de façade :

Au niveau des façades, on a adopté les principes de l'architecture contemporaine, tout en facilitant la lecture, de ce fait :

- ✓ On a utilisé le vitrage et des traitements sous forme de greffe, au niveau de l'entité d'hébergement, quant à l'entité loisir ; on a opté pour des éléments en béton, qui interprètent le moucharabieh.
- ✓ On a adopté aussi le principe de la structure apparente, afin de mieux renforcer la relation entre les deux entités, au niveau de la façade, et donner un certain aspect de légèreté et d'esthétique.

Le choix des traitements est basé sur les fonctions des deux entités, afin de faciliter le décryptage de la façade, ces dernières ont été traitées en s'appuyant sur le concept de transparence, dans le but de profiter des vues panoramiques.

XXII. Programme quantitatif :

Le niveau	L'entité	L'activité	L'espace
Sous-sol	la 1 ^{ère} entité		Parkings (116 places) Des espaces de stockage Chaufferie Chambre froide positive Séchage et repassage Laverie Buanderie Lingerie Laverie Bâche à eaux Local de maintenance Local de ventilation Local de climatisation Contrôle technique Groupe électrogène Local de maintenance
		Accueil	Hall d'accueil Réception 3 Salons de détente Hall d'exposition
		Restauration	2 salons de thé

Le 1^{er} étage	La 1 ^{ère} entité	Loisir	Espace d'évènement
		Affaire	8 Agences Bureaux d'administration
	Le 2 ^{ème} étage	Restauration	Cafétéria
		Shopping	6 Boutiques Parfumerie Boutique des produits cosmétiques Infirmierie Pharmacie
Le 1^{er} étage	la 1 ^{ère} entité	Restauration	2 Salons de thé
		Affaire	Médiathèque Crèche
		Loisir	2 Sales de détente Espace de consommation Salons de coiffure homme et femme Massage et soin du corps homme et femme
	La 2 ^{ème} entité	Restauration	4 Restaurants
		Loisir	Salle de cinéma
		Shopping	7 Boutiques
Le 2^{ème} étage	La 1 ^{ère} entité	Hébergement	50 chambres simples
	La 2 ^{ème} entité	Culturelle	Salle de lecture
		Détente et loisir	2 salles de détente Salle de box Salle de jeux électronique Salle de gym Salle de bowling
les autres niveaux	La 1 ^{ère} entité	Hébergement	Chambres simples Chambres suites Chambres royales
	La 2 ^{ème} entité	Restauration	Restaurants Salon de thé Cafétéria
		Sport et loisir	Salle de détente Salle de jeux Salle de billard Salle de massage Sauna Infirmierie
		Culture	Salle d'exposition Bibliothèque Salle de musique Salle d'informatique Salle de lecture

Conclusion générale

À travers ce travail de fin d'étude, nous avons essayé de porter une réflexion, sur « *l'architecture et ambiance urbaine* », et qui consiste à une étape délicate et très intéressante à appréhender.

Délicate et importante ; car comme on vient de le voir, une multitude de stratégies et d'actions, qui sont à mettre en mouvement. Il est important aussi de prendre le temps et la réflexion nécessaire pour une bonne appréhension du contexte, et cela afin de dégager des enjeux qui feront de ce projet un succès, tout en s'assurant de l'accord, et de l'adhésion de chaque acteur.

En dépit de toutes les difficultés liées à la nature de cette option, nous avons essayé de faire de Boumerdes ; un centre urbain, cohérent, dynamique, fonctionnel et indissociable, à travers toutes les actions illustrées.

Enfin, nous espérons que notre projet architectural proposé « l'hôtel urbain » a pu apporter des alternatives d'un point de vue typologique, architectural, et environnemental au niveau de l'ambiance urbaine, afin de donner des réponses ; permettant de favoriser la « mixité sociale, fonctionnelle et urbaine ».

BIBLIOGRAPHIE

Livre:

- Bâtiment corporatif dernières tendances.
- Hôtel en architecture.
- Pour un espace public ordinaire de qualité.
- Architecture et espaces urbains.
- Espaces urbains, conception et design.

Webographie :

- <https://urbanismeamenagementfiscalite.wordpress.com/category/citations/>
- Citation d'architectes : <https://www.brainyquote.com>
- www.wikipedia.org
- www.booking.com
- www.mpio.net
- www.menerville.free.fr
- www.univ-boumerdes.dz

PDF :

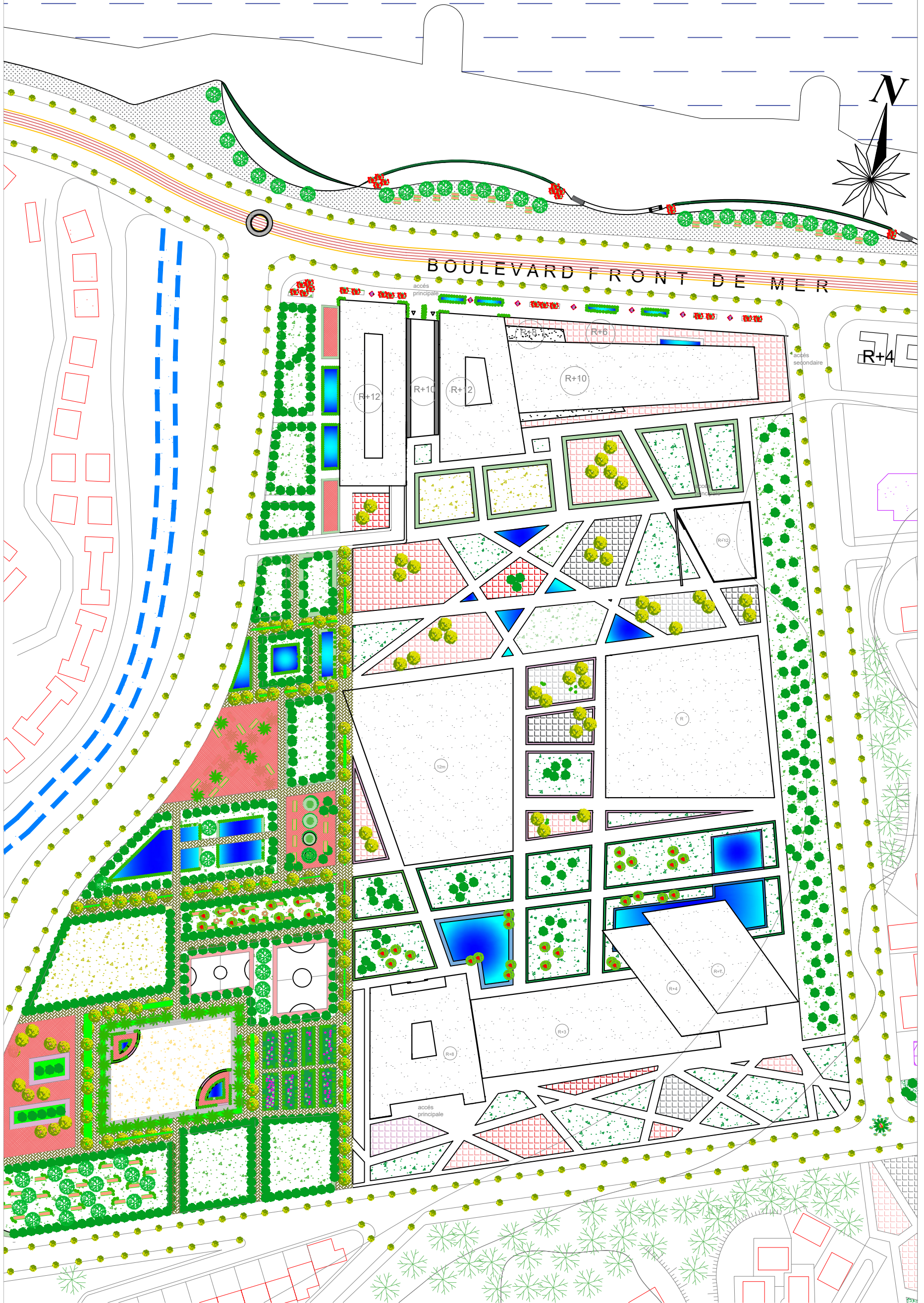
- Mémoire de master2 en architecture, thème : « centre de remise en forme », à l'université Aboubker Belkaid –TLEMCEM-, 2012.
- Mémoire de master 2 en architecture, thème « Dreams hôtel », UMMTO, 2017.
- Mémoire de master 2 en architecture, thème « complexe touristique MALIZ », UMMTO, 2017.
- Mémoire de master 2 en architecture, thème « centre de loisir et de culture scientifique à Tizi-Ouzou, UMMTO, 2017.
- PDAU de Boumerdes, de l'année 2008 et 2016.

Organismes :

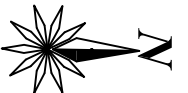
- La DUC de la wilaya de Boumerdes.

ANNEXE I

Dossier graphique du projet



PLAN da masse ECH 1/500



PLAN Niveau -3.06

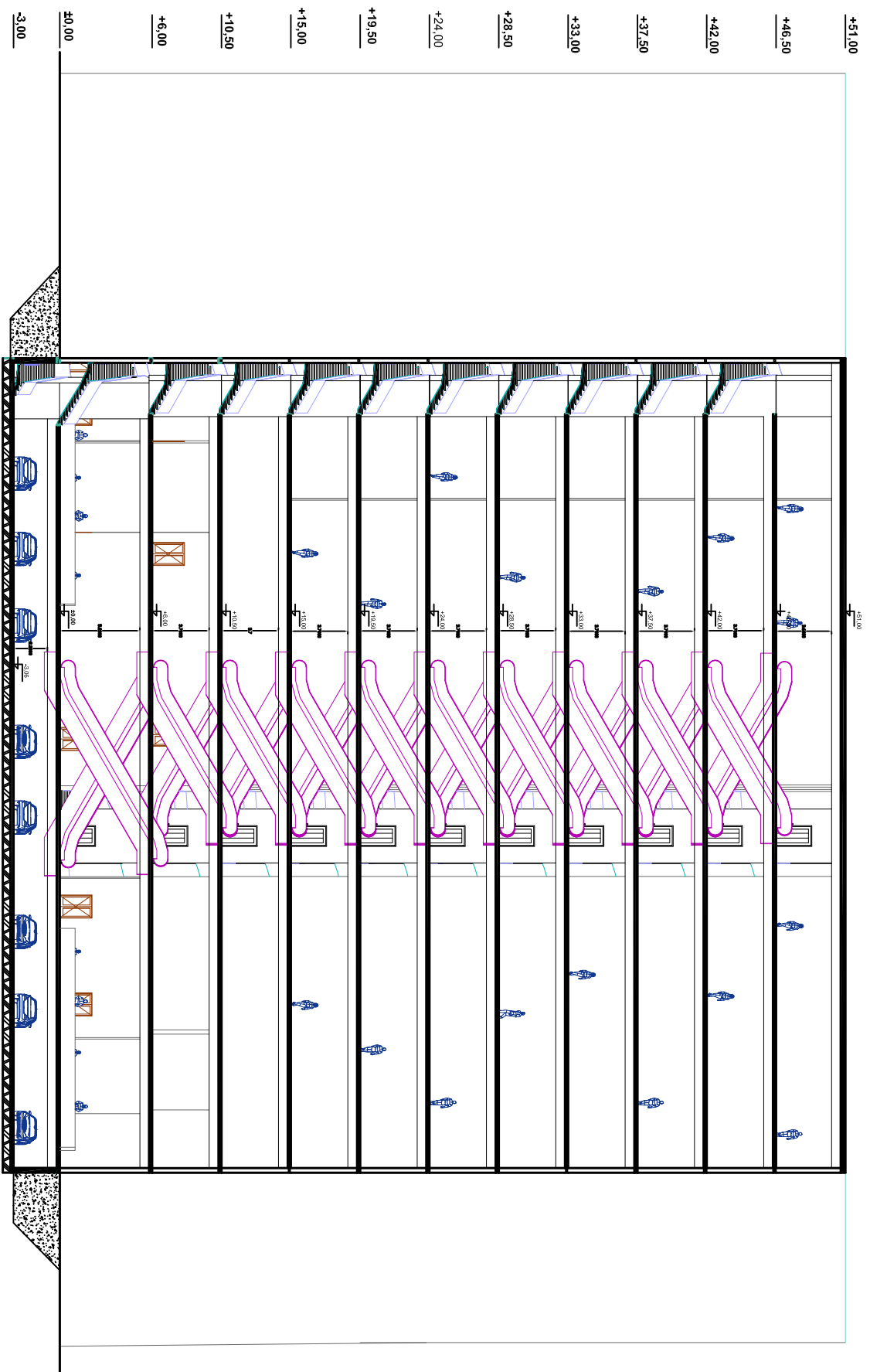


PLAN Niveau +6.00



PLAN Niveau +10.50





COUPE A-A

Echelle : 1/200

ANNEXE II

Rendus du projet











